
Fiches

L'insertion des jeunes



Avertissement

Les données sont arrondies au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des données arrondies peut ainsi légèrement différer du total arrondi. En particulier, en cas d'une ventilation complète de la population, la somme des sous-catégories peut légèrement différer de 100 %.

Les indicateurs sur l'éducation issus de l'enquête Emploi ont été affectés par des changements dans le questionnaire et de champ introduits à partir de 2013 et dont les effets se sont progressivement diffusés. Sauf mention contraire, les séries n'ont pas été rétroalées pour tenir compte de ces ruptures de série.

Sauf mention contraire, les comparaisons internationales contenues dans cet ouvrage s'appuient sur des données harmonisées publiées par Eurostat. Elles peuvent différer des données nationales diffusées par les instituts nationaux de statistique.

Sur le site Internet www.insee.fr, les données des fiches présentées dans cet ouvrage sont rassemblées sous l'intitulé « Bilan Formation-Emploi ». Elles sont actualisées chaque année. Sur le site d'Eurostat (<http://epp.eurostat.ec.europa.eu>), les chiffres essentiels pour les comparaisons internationales sont actualisés régulièrement.

Signes conventionnels utilisés

- ... Résultat non disponible
- /// Absence de résultat due à la nature des choses
- e Estimation
- p Résultat provisoire
- n.s. Résultat non significatif
- € Euro
- M Million
- Md Milliard
- Réf. Référence

2.1 Actifs de 15 à 29 ans

Nombreux à poursuivre des études sans travailler, les jeunes sont peu présents sur le marché du travail en France : en 2016, 37 % des 15-24 ans et 53 % des 15-29 ans sont **actifs**, c'est-à-dire en **emploi** ou au **chômage** selon les critères du **Bureau international du travail** (BIT), contre 88 % des 30-49 ans. Le taux d'activité des jeunes femmes est plus faible que celui des jeunes hommes (50 % contre 57 % pour les 15-29 ans). Elles poursuivent plus longtemps leurs études et sont moins souvent apprenties, puis plus souvent inactives pour s'occuper de leurs enfants.

Avec l'allongement des études, le taux d'activité des 15-24 ans a beaucoup diminué jusqu'au milieu des années 1990, tandis que le taux d'activité des femmes de 25-29 ans augmentait sensiblement. Depuis, le taux d'activité des 15-29 ans a peu varié, car la durée des études et le taux d'activité des femmes de 25-29 ans se sont stabilisés.

Les jeunes les moins diplômés entrant naturellement plus tôt sur le marché du travail, le niveau de diplôme des actifs de 15-24 ans est nettement plus faible que celui des 25-29 ans et des 30-49 ans. Ainsi, en 2016, 18 % des actifs de 15-24 ans ont au plus le brevet des collèges, contre 10 % de ceux de 25-29 ans et 14 % de ceux de 30-49 ans. Les jeunes actifs présentent aussi une faible ancienneté sur le marché du travail, particulièrement pour les plus diplômés d'entre eux. Ces deux facteurs contribuent à expliquer le **taux de chômage** élevé des jeunes. En 2016, il est de 19 % pour les 15-29 ans, et atteint 25 % pour les 15-24 ans, contre 9 % pour les 30-49 ans, présents depuis plus longtemps sur le marché

du travail. Le taux de chômage est moins élevé pour les jeunes femmes, tandis qu'entre 30 et 49 ans, c'est l'inverse. En France métropolitaine, le taux de chômage des 15-29 ans a baissé d'environ 1 point entre 2013 et 2016, après une hausse de 5 points entre 2008 et 2013, notamment en 2009 avec la crise économique.

Comme les jeunes sont peu nombreux à être actifs, leur **part de chômage** est beaucoup plus faible que leur taux de chômage, calculé sur les seuls actifs : 10 % de l'ensemble des jeunes de 15 à 29 ans sont au chômage en 2016, soit seulement 2 points de plus que pour les 30-49 ans. En outre, 5 % d'entre eux sont inactifs mais souhaitent travailler (**halo autour du chômage**), soit 1 point de plus que pour les 30-49 ans. Par ailleurs, 14 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi ni en formation (**NEET**).

Les jeunes actifs occupés, en particulier les 15-24 ans travaillent plus souvent à temps partiel et sont plus souvent en situation de **sous-emploi**. En 2016, le temps partiel représente 19 % des emplois des 15-29 ans (contre 17 % chez les 30-49 ans) et le sous-emploi 9 % (6 % chez les 30-49 ans). Les jeunes de 15-29 ans en emploi sont également moins souvent non salariés (5 %, contre 11 % pour les 30-49 ans) ou salariés de la fonction publique (16 %, contre 21 % pour les 30-49 ans). Enfin, la part des **emplois à durée limitée** (CDD, apprentissage, intérim) est nettement plus élevée chez les jeunes : 35 % des 15-29 ans en emploi contre 9 % pour les 30-49 ans. Cette part est encore plus élevée pour les 15-24 ans (54 %), certains d'entre eux étant notamment apprentis. ■

Définitions

Actifs : ils regroupent les actifs occupés (en emploi) et les chômeurs.

Actifs occupés au sens du Bureau international du travail (BIT) : personnes ayant effectué au moins une heure de travail rémunéré au cours de la semaine de référence ou absentes de leur emploi, sous certaines conditions de motif (congés annuels, maladie, maternité, etc.) et de durée.

Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre d'actifs.

Part de chômage : rapport entre le nombre de chômeurs et l'ensemble de la population, y compris les inactifs.

Emploi, chômage, halo autour du chômage, NEET, sous-emploi, emploi à durée limitée : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2015 : un jeune sur dix au chômage », *Dares Résultats* n° 016, mars 2017.
- *L'insertion professionnelle des jeunes*, Rapport Dares – France Stratégie, janvier 2017.

1. Indicateurs d'activité des jeunes de 15 à 29 ans en 2016

en %

	Population totale (en milliers)	Taux d'activité	Taux d'emploi	Part de chômage	Part du halo autour du chômage	Taux de chômage	Part de NEET
15-29 ans	11 335	53,4	43,5	9,9	4,9	18,5	14,4
Femmes	5 672	49,9	40,9	9,0	5,3	18,0	15,6
Hommes	5 663	56,8	46,1	10,7	4,4	18,9	13,1
15-24 ans	7 489	36,9	27,8	9,1	4,6	24,6	11,9
Femmes	3 712	34,0	25,8	8,2	4,7	24,1	11,8
Hommes	3 777	39,8	29,8	10,0	4,5	25,1	12,0
25-29 ans	3 846	85,4	74,0	11,4	5,4	13,3	19,2
Femmes	1 960	80,0	69,5	10,5	6,5	13,1	22,9
Hommes	1 886	91,0	78,7	12,3	4,4	13,5	15,4
30-49 ans	16 881	88,4	80,9	7,5	3,9	8,5	///
Femmes	8 595	83,5	76,3	7,2	4,6	8,6	///
Hommes	8 286	93,5	85,7	7,8	3,3	8,3	///

Champ : France hors Mayotte, population des ménages. Champ limité aux actifs pour le calcul du taux de chômage.

Note : la part de NEET est la part de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Caractéristiques des emplois des jeunes de 15 à 29 ans en 2016

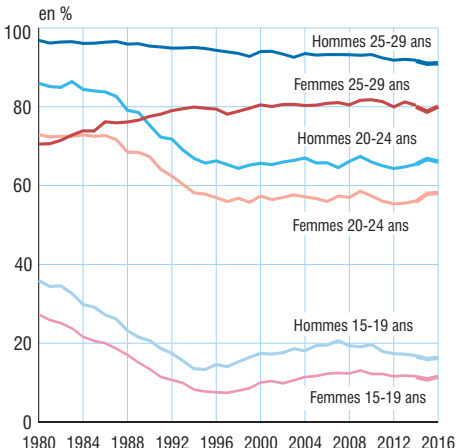
en %

	Actifs occupés (en milliers)	Part du temps partiel	Taux de sous-emploi	Part des non-salariés	Part de la fonction publique	Part des emplois à durée limitée
15-29 ans	4 933	18,8	9,3	4,8	15,5	35,4
Femmes	2 322	27,5	12,8	3,9	21,4	36,0
Hommes	2 611	11,0	6,3	5,5	10,3	35,0
15-24 ans	2 085	24,8	11,9	2,7	13,4	54,4
Femmes	959	35,3	16,7	2,1	18,8	55,1
Hommes	1 126	15,8	7,8	3,3	8,8	53,8
25-29 ans	2 848	14,4	7,5	6,3	17,1	21,5
Femmes	1 363	22,1	10,1	5,3	23,2	22,5
Hommes	1 485	7,4	5,1	7,2	11,5	20,7
30-49 ans	13 662	16,8	5,9	11,4	20,9	9,0
Femmes	6 558	29,0	8,8	8,4	27,8	10,0
Hommes	7 104	5,5	3,2	14,1	14,5	8,2

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes en emploi.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

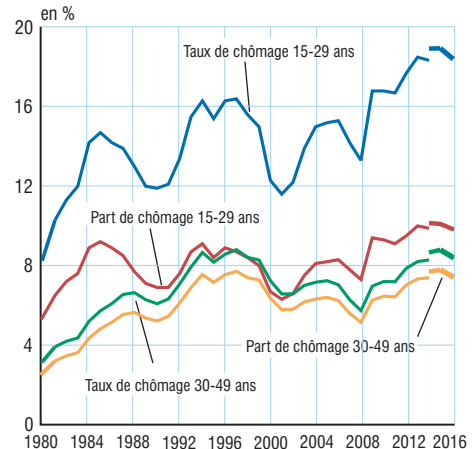
3. Taux d'activité des 15-29 ans par tranche d'âge et par sexe



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

4. Taux et part de chômage des 15-29 ans et des 30-49 ans



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.2 Situations d'activité

En 2016, 83,6 % des jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans sont **actifs** selon les critères du Bureau international du travail (BIT) : 67,0 % sont en **emploi** et 16,6 % au **chômage**. Par ailleurs, 6,4 % sont inactifs mais souhaiteraient travailler (**halo autour du chômage**) et 10,0 % sont inactifs sans appartenir au halo, dont 4,8 % sont en reprise d'études formelles. 23,0 % des jeunes sont donc au chômage ou dans son halo dans cette phase d'insertion professionnelle, contre à peine plus de 10 % des personnes de 60 ans ou moins sorties de formation initiale depuis plus de 10 ans. En 2016, la **part de chômage** des jeunes ayant récemment terminé leurs études est supérieure de 9,7 points à celle des personnes de 60 ans ou moins qui les ont terminées depuis plus de 10 ans. Pour la **part du halo autour du chômage**, l'écart entre les sorties les plus récentes et les plus anciennes est moins important (+ 2,7 points).

Comme pour les personnes ayant terminé leurs études depuis plus longtemps, les **taux d'activité** et d'emploi des jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans dépendent fortement du niveau de diplôme : en 2016, ils sont respectivement de 92,3 % et 82,1 % pour les diplômés du supérieur contre seulement 57,9 % et 27,6 % pour les jeunes qui n'ont pas été au-delà du brevet des collèges. Seule une petite partie de l'écart de taux d'activité s'explique par les reprises d'études : la part des jeunes diplômés du supérieur inactifs et en reprise d'études n'est en effet inférieure que de 8 points à celle des peu ou pas diplômés. Pour la part de chômage, comme pour celle du halo, les écarts selon le niveau de diplôme sont très importants en début de vie active : entre 1 et 4 ans après la fin des études, 30,3 % des jeunes ayant au plus le brevet des collèges sont au chômage et 15,9 % dans son halo, contre respectivement 10,1 % et 3,1 % des diplômés du supérieur. L'écart entre ces deux niveaux de diplôme quant à la part

totale des jeunes au chômage ou dans son halo est ainsi de 33 points, alors qu'il ne dépasse pas 12 points pour les 60 ans ou moins sortis depuis plus de 10 ans de formation initiale.

Depuis la fin des années 1970, le taux d'activité des jeunes 1 à 4 ans après la fin de leurs études est orienté à la baisse. Cette décline s'est accentuée depuis la crise de 2008 avec une perte de 0,6 point par an entre 2008 et 2016 en France métropolitaine, après - 0,1 point par an entre 2003 et 2008. Entre 2008 et 2016, la progression de la part du halo autour du chômage 1 à 4 ans après la fin des études a été légèrement supérieure à 1 point, tandis que la part de chômage a augmenté de près de 4 points. Cependant, la hausse du halo autour du chômage a eu lieu entre 2014 et 2016, tandis que la part du chômage a baissé chaque année à partir de 2014. Entre 2003 et 2016, plus le niveau de diplôme a été faible, plus la part du halo autour du chômage a augmenté. Ainsi, pour les diplômés du supérieur, l'évolution a été de - 0,3 point entre 2003 et 2012 en France métropolitaine, puis de + 0,6 point entre 2014 et 2016 en France, contre respectivement + 2,1 et + 2,9 points pour les jeunes ayant au plus le brevet des collèges.

Quel que soit le niveau de diplôme, les hommes sont plus souvent actifs que les femmes 1 à 4 ans après la fin des études (4 points de plus en moyenne en 2016), écart qui s'est réduit sur longue période (7 points de plus à la fin des années 1970). Cet écart entre hommes et femmes est particulièrement marqué pour les moins diplômés : 14 points pour les jeunes qui n'ont pas de diplôme du secondaire, contre 3 points pour les diplômés du supérieur. Plus diplômées que les jeunes hommes, les jeunes femmes sont moins fréquemment au chômage (14,8 % contre 18,4 %) ou dans son halo (6,2 % contre 6,6 %). ■

Définitions

Actif, emploi, chômage, halo autour du chômage, part de chômage (ou part de chômeurs), **part du halo autour du chômage, taux d'activité** au sens du BIT : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- *L'insertion professionnelle des jeunes*, Rapport Dares – France Stratégie, janvier 2017.

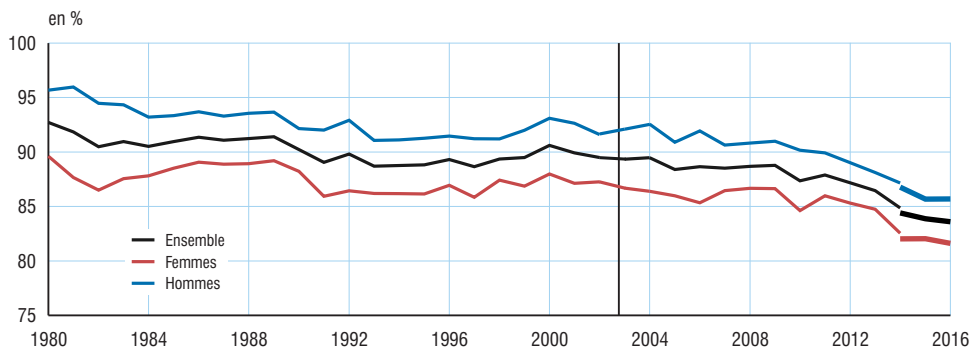
1. Situations d'activité en 2016 selon la durée depuis la sortie de formation initiale

	Population totale (en milliers)	Taux d'emploi	Part de chômage	Part du halo autour du chômage	Part d'inactifs hors halo autour du chômage	Ensemble	Taux d'activité
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	2 751	67,0	16,6	6,4	10,0	100,0	83,6
Femmes	1 411	66,8	14,8	6,2	12,2	100,0	81,6
Hommes	1 340	67,3	18,4	6,6	7,7	100,0	85,7
Diplôme du supérieur	1 330	82,1	10,1	3,1	4,6	100,0	92,3
CAP, BEP, baccalauréat	1 117	59,8	20,5	7,8	12,0	100,0	80,3
Aucun diplôme, brevet des collèges	303	27,6	30,3	15,9	26,2	100,0	57,9
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	4 383	76,2	10,9	4,9	8,0	100,0	87,2
Femmes	2 276	72,1	9,8	5,7	12,4	100,0	81,8
Hommes	2 108	80,7	12,2	4,0	3,1	100,0	92,9
Diplôme du supérieur	2 056	87,9	5,1	2,6	4,4	100,0	93,0
CAP, BEP, baccalauréat	1 838	71,6	13,6	5,8	9,0	100,0	85,3
Aucun diplôme, brevet des collèges	489	44,5	25,1	11,4	19,1	100,0	69,6
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale	24 616	77,8	6,9	3,7	11,7	100,0	84,7
Femmes	12 393	73,6	6,5	4,1	15,8	100,0	80,1
Hommes	12 223	81,9	7,3	3,3	7,5	100,0	89,3
Diplôme du supérieur	7 720	88,7	4,0	1,9	5,5	100,0	92,7
CAP, BEP, baccalauréat	11 479	79,2	6,9	3,6	10,3	100,0	86,1
Aucun diplôme, brevet des collèges	5 417	59,3	10,9	6,5	23,3	100,0	70,2

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, personnes de 60 ans ou moins sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Taux d'activité des personnes sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans de 1980 à 2016

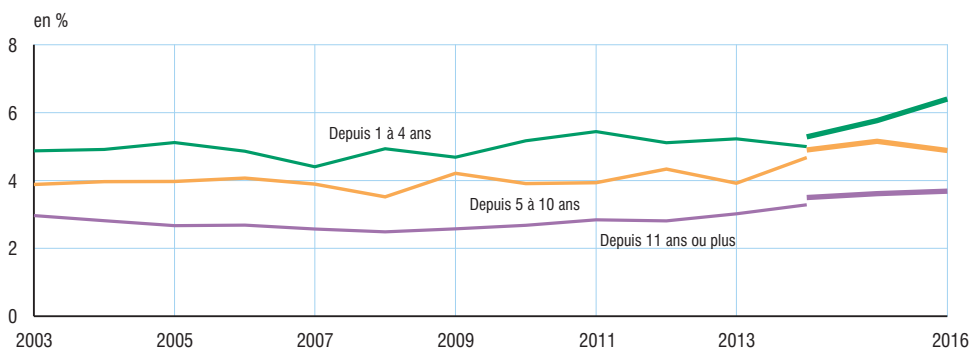


Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes sorties depuis 1 à 4 ans de formation initiale.

Note : changements de série en 2003.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Part du halo autour du chômage selon la durée depuis la fin des études de 2003 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, personnes de 60 ans ou moins sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.3 Chômage en phase d'insertion professionnelle

Après la fin des études, l'insertion des jeunes est progressive. Ceux qui viennent de terminer leurs études sont plus souvent au chômage que ceux présents depuis plus longtemps sur le marché du travail. En 2016, parmi les **actifs récents**, qui ont terminé leur **formation initiale** depuis 1 à 4 ans, 20 % sont au **chômage** selon les critères du Bureau international du travail (BIT), contre 13 % pour ceux ayant fini leurs études depuis 5 à 10 ans et 8 % pour ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté sur le marché du travail.

Dans cette phase d'insertion, les différences selon le niveau de diplôme sont importantes : en 2016, le taux de chômage des actifs récents peu ou pas diplômés (brevet des collèges ou aucun diplôme) s'élève à 52 % alors que celui des diplômés du supérieur est de 11 %. Pour les personnes plus anciennes sur le marché du travail, les écarts selon le diplôme sont de moindre ampleur : après plus de 10 ans d'ancienneté, le taux de chômage est de 15 % pour les peu ou pas diplômés contre 4 % pour les diplômés du supérieur. À niveau de diplôme donné, la spécialité de formation joue également : pour les bacheliers, le taux de chômage des actifs récents issus des spécialités scientifiques et des technologies de la production est inférieur à celui des spécialités littéraires, des sciences humaines, des services et du commerce ; pour les diplômés de CAP-BEP, c'est le contraire.

Depuis 2002, chaque année, le taux de chômage des actifs récents est plus faible pour

les femmes que pour les hommes, avec un écart de 3 points en 2016 (18 % contre 21 %). Au-delà de 10 ans d'ancienneté sur le marché du travail, le taux de chômage des femmes est passé sous celui des hommes depuis seulement 2013. Outre la tertiarisation des emplois qui les a favorisées dans leur ensemble, les jeunes femmes sont aussi plus diplômées que leurs homologues masculins, tendance qui s'est accrue ces dernières années.

Les fluctuations conjoncturelles du chômage affectent l'ensemble des actifs, quelle que soit leur ancienneté sur le marché du travail, et, à ancienneté donnée, quel que soit leur niveau de diplôme. Cependant, ces mouvements sont plus marqués pour les jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans en raison de leur position d'entrants sur le marché du travail : de 2008 à 2013, la hausse du taux de chômage a été de 6 points pour les actifs récents en France métropolitaine, contre 2 points pour ceux ayant plus de 10 ans d'ancienneté. De même, entre 2014 et 2016, en France, le taux de chômage a davantage baissé pour les actifs récents, de près de 1 point contre 0,2 point au-delà de 10 ans d'ancienneté. Depuis le début des années 2000, l'écart entre le taux de chômage des actifs récents peu ou pas diplômés et celui des diplômés du supérieur s'est accru : avant la crise (28 points en 2007 en France métropolitaine contre 23 points en 2003), comme après (36 points en 2012). Il s'est cependant stabilisé entre 2014 et 2016. ■

Définitions

Actif récent : actif sorti de formation initiale depuis un à quatre ans.

Sortie de formation initiale : première interruption d'un an ou plus du parcours d'études amorcé à l'école élémentaire.

Chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) : sont au chômage les personnes âgées de 15 ans ou plus qui :
– sont sans emploi la semaine de référence ;
– sont disponibles pour travailler dans les deux semaines à venir ;
– ont effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou ont trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Pour en savoir plus

- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- « Évolution récente de l'insertion des jeunes sur le marché du travail selon le niveau de diplôme », *Dares Analyses* n° 013, février 2012.

Chômage en phase d'insertion professionnelle 2.3

1. Taux de chômage en 2016 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et par sexe

	en %		
	De 1 à 4 ans	De 5 à 10 ans	11 ans ou plus
Ensemble	19,8	12,5	8,0
Femmes	18,1	11,9	7,9
Hommes	21,5	13,1	8,1
Diplôme du supérieur	11,0	5,5	4,3
CAP, BEP, baccalauréat	25,5	16,0	8,0
Aucun diplôme, brevet des collèges	52,4	36,1	14,7

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

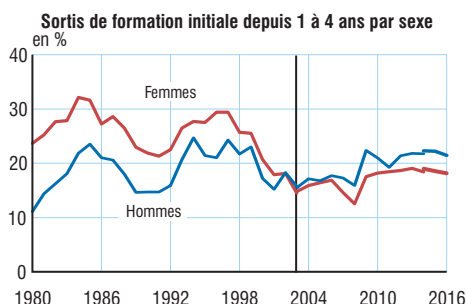
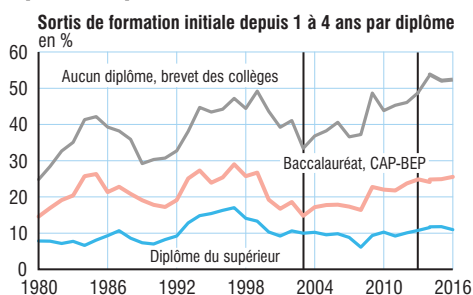
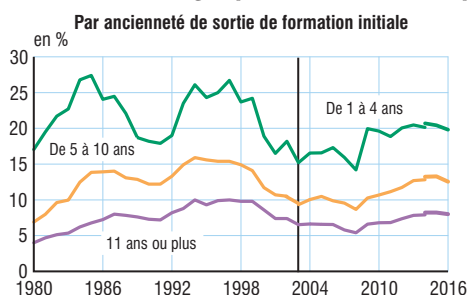
2. Taux de chômage en 2016 selon la durée depuis la sortie de formation initiale, par diplôme et par spécialité de formation

	en %		
	Diplôme du supérieur	Baccalauréat	CAP, BEP
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	9,6	19,0	32,4
Lettres, sciences humaines, services et commerce	11,4	24,7	29,4
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	4,6	10,6	19,6
Lettres, sciences humaines, services et commerce	5,8	15,0	18,1
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale			
Sciences, technologies de la production	3,4	6,1	8,3
Lettres, sciences humaines, services et commerce	4,7	7,7	9,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

3. Taux de chômage après la fin des études par diplôme et par sexe de 1980 à 2016



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, actifs sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Note : rupture de série en 2003 (résultats à la date de l'enquête jusqu'en 2002, en moyenne annuelle à partir de 2003) ; rupture de série en 2013 pour le graphique par niveau de diplôme (renovation du module formation de l'enquête Emploi en 2013).

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.4 Statuts des emplois

Les jeunes ayant terminé leurs études récemment travaillent plus souvent que leurs aînés dans le cadre d'un **emploi à durée limitée** (CDD, apprentissage, intérim). En 2016, cette situation concerne 36 % des personnes en emploi sorties de formation initiale depuis 1 à 4 ans, contre 8 % de celles qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans. Dans un cas sur deux, soit 17 % des jeunes sortants en emploi, il s'agit d'un emploi à durée limitée de six mois ou moins. La structure des emplois occupés se modifie avec l'ancienneté sur le marché du travail : les plus anciens sont plus souvent à leur compte (14 % des personnes en emploi ayant terminé leurs études depuis plus de 10 ans, contre 5 % de celles ayant achevé depuis peu leurs études) ou en contrat à durée indéterminée (79 % contre 60 %).

Les jeunes présents depuis 1 à 4 ans sur le marché du travail sont également un peu moins nombreux à travailler dans la fonction publique (hôpitaux, collectivités territoriales et administrations d'État) : 18 % contre 21 % pour les personnes ayant terminé leurs études depuis 11 ans ou plus. Surtout, la fonction publique leur offre moins souvent un statut permanent : dans 44 % des cas, il s'agit pour eux d'un emploi à durée indéterminée, contre 90 % pour ceux qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans.

Pour les débutants sur le marché du travail, la part de contrats à durée indéterminée augmente avec le niveau de diplôme. Ainsi, en 2016, deux tiers des emplois détenus par les jeunes récemment sortis de formation initiale diplômés de l'enseignement supérieur relèvent d'un contrat à durée indéterminée, contre quatre sur dix pour les peu ou pas diplômés (brevet des collèges ou aucun diplôme). Les diplômés du supérieur accèdent en particulier plus souvent aux emplois à durée indéterminée de la fonction publique. Ils sont aussi plus souvent à leur compte (6 % contre 3 % pour les moins diplômés). Les jeunes sortants peu ou

pas diplômés sont, quant à eux, majoritairement concernés par des emplois à durée limitée (58 % contre 28 % pour les diplômés du supérieur). Par ailleurs, les femmes occupent un peu plus souvent que les hommes un emploi à durée limitée.

Entre 1985 et 2016, la part des emplois à durée limitée s'est accrue quels que soient le niveau de diplôme et l'ancienneté sur le marché du travail. À la fin des années 1980, l'augmentation a été plus nette parmi la population en phase d'insertion professionnelle (1 à 4 ans après la fin des études), en particulier chez les jeunes peu ou pas diplômés. Chez les jeunes ayant récemment terminé leurs études, la hausse des emplois à durée limitée a été moins rapide dans les années 1990 et s'est interrompue au cours des années 2000, puis a repris à la fin de la décennie, sous l'effet de la récession économique. Enfin, depuis trois ans, cette part a légèrement augmenté avec une hausse moins forte que pour les actifs occupés qui ont terminé leurs études depuis 5 à 10 ans.

Les jeunes en phase d'insertion professionnelle sont également plus touchés par le **sous-emploi** que les autres actifs occupés : en 2016, 10 % se trouvent dans cette situation, contre 6 % pour les plus anciens sur le marché du travail. Ils ne travaillent pourtant pas plus à temps partiel (18 % contre 19 %), mais quand ils le sont, ils sont plus nombreux à souhaiter travailler davantage. Quelle que soit l'ancienneté de fin d'études, le taux de sous-emploi diminue lorsque le niveau de diplôme augmente. Ainsi, parmi les jeunes récemment sortis de formation initiale, 21 % des actifs en emploi peu ou pas diplômés sont en situation de sous-emploi, contre 6 % des diplômés de l'enseignement supérieur. Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, les femmes sont nettement plus concernées que les hommes. Parmi les jeunes sortants récents, 14 % des femmes en emploi sont en situation de sous-emploi contre 7 % des hommes. ■

Définitions

Emploi à durée limitée : voir *annexe Glossaire*.

Sous-emploi : le taux de sous-emploi est la part du sous-emploi dans l'ensemble des actifs occupés. Voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Statut d'emploi et type de contrat en 2016 selon le sexe et le niveau de diplôme

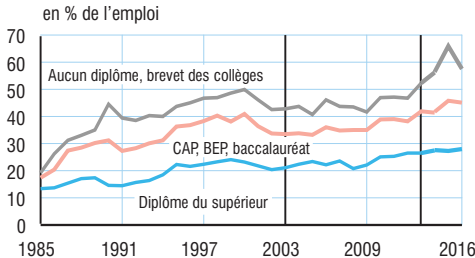
	en %					
	Ensemble	Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur	CAP, BEP, baccalauréat	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Non-salariés	4,9	5,0	4,7	6,4	2,6	3,0
Salariés	95,1	95,0	95,3	93,6	97,4	97,0
Emplois à durée limitée	35,5	37,0	33,9	28,0	45,1	57,5
dont : de 6 mois ou moins	17,3	16,9	17,7	12,4	24,4	25,0
de la fonction publique	10,0	13,0	6,9	9,5	10,5	12,7
Contrats à durée indéterminée	59,6	58,0	61,4	65,6	52,3	39,5
dont titulaires ou CDI de la fonction publique	7,8	11,1	4,5	10,8	3,9	0,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Non-salariés	7,9	7,0	8,9	9,9	5,6	6,5
Salariés	92,1	93,0	91,1	90,1	94,4	93,5
Emplois à durée limitée	18,2	18,4	17,9	11,9	23,4	38,3
dont : de 6 mois ou moins	8,9	8,4	9,5	4,8	12,3	22,4
de la fonction publique	5,2	6,8	3,7	3,9	6,7	6,6
Contrats à durée indéterminée	73,9	74,6	73,2	78,2	71,0	55,2
dont titulaires ou CDI de la fonction publique	13,1	17,9	8,5	17,2	8,9	5,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Non-salariés	13,5	9,3	17,3	15,0	13,0	11,7
Salariés	86,5	90,7	82,7	85,0	87,0	88,3
Emplois à durée limitée	7,6	8,3	7,0	5,0	8,1	11,7
dont : de 6 mois ou moins	4,2	3,9	4,5	2,2	4,8	7,0
de la fonction publique	2,1	3,1	1,1	2,0	2,0	2,4
Contrats à durée indéterminée	78,9	82,4	75,7	80,0	78,9	76,6
dont titulaires ou CDI de la fonction publique	19,1	24,9	13,8	26,1	16,1	12,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

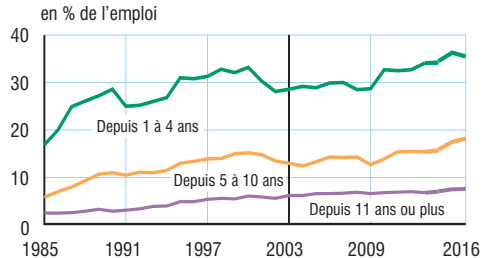
Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Évolution de la part des emplois à durée limitée de 1985 à 2016

Selon les diplômes pour les personnes sorties depuis 1 à 4 ans de formation initiale



Pour l'ensemble des personnes sorties depuis 1 an ou plus de formation initiale



Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale. Note : changements de série en 2003 et 2013. Source : Insee, enquêtes Emploi.

3. Part du temps partiel et taux de sous-emploi en 2016 selon le sexe et le niveau de diplôme

	en %					
	Ensemble	Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur	CAP, BEP, baccalauréat	Aucun diplôme, brevet des collèges
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Temps partiel	17,9	24,0	11,6	11,5	26,8	31,8
Sous-emploi	10,4	13,6	7,1	5,8	16,6	21,1
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale						
Temps partiel	15,3	23,8	7,0	12,8	17,0	25,1
Sous-emploi	6,9	9,1	4,7	4,1	9,0	16,8
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale						
Temps partiel	18,9	31,2	7,6	16,5	18,1	25,6
Sous-emploi	5,9	8,9	3,2	3,6	6,4	9,4

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2.5 Jeunes en emploi aidé

Un **emploi aidé** est un emploi bénéficiant d'une aide publique, hors dispositifs généraux et sectoriels, afin de stimuler la création d'emploi et de former des publics spécifiques en vue de leur insertion, notamment les jeunes actifs. Au sein des emplois aidés existent les **contrats aidés**, **contrats dérogatoires au droit commun**, et les **contrats de formation en alternance** (**contrats d'apprentissage** et **contrats de professionnalisation**) qui conjuguent des périodes d'emploi en entreprise et de formation diplômante ou qualifiante. Les entreprises et associations du secteur de l'insertion par l'activité économique (**IAE**), conventionnées par l'État, mobilisent des contrats aidés spécifiques et s'adressent aux personnes les plus éloignées de l'emploi. Certains emplois aidés, comme le contrat d'apprentissage et les emplois d'avenir, sont spécifiquement réservés aux jeunes (sauf dérogations).

La part des emplois aidés dans l'emploi des jeunes de moins de 26 ans a fortement augmenté entre 1982 (8 %) et 1998 (32 %). Cette proportion s'est ensuite légèrement érodée pour se stabiliser à 27 % à partir de 2013. Néanmoins, en 2016, les emplois aidés restent une voie importante d'insertion des jeunes sur le marché du travail, notamment des peu diplômés : plus du quart des jeunes actifs occupés de moins de 26 ans bénéficient d'un emploi aidé, quelle que soit sa forme.

À partir de 1984, les contrats en alternance ont nettement augmenté du fait de la création des **contrats de qualification, d'adaptation et d'orientation**, qui ont précédé les contrats de professionnalisation. Cette tendance s'est poursuivie dans les années 1990 avec le développement de l'apprentissage, sous l'effet de son ouverture à l'ensemble des filières professionnelles du secondaire et du supérieur et des incitations à l'embauche. Fin 2016, les contrats en alternance constituent la première forme des emplois aidés chez les jeunes : 569 000 jeunes de moins

de 26 ans sont employés sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, soit 22 % des emplois dans cette tranche d'âge, et 4 emplois aidés occupés par les jeunes sur 5.

Les effectifs de jeunes en contrat aidé du secteur marchand sont habituellement plus modestes. Ils ont vivement augmenté à partir de 2002, avec la création du soutien pour l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE), puis se sont repliés après son abrogation en 2008. À partir de 2013, les contrats aidés du secteur marchand ont à nouveau crû, plus modérément, avec la création des emplois d'avenir, dont la durée est plus longue que les emplois aidés précédents et qui comportent l'obligation de formation des bénéficiaires.

Les contrats aidés du secteur non marchand sont conclus par des collectivités territoriales, des établissements publics ou des associations. Les travaux d'utilité collective (TUC), créés en 1984 et relayés par les contrats emploi solidarité (CES) en 1990, ont fortement accru la présence des jeunes dans les emplois aidés non marchands. Ensuite, du fait du déploiement du programme « nouveaux services – emplois jeunes », plus de 170 000 jeunes de moins de 26 ans occupaient un emploi aidé dans le secteur non marchand à la fin des années 1990. Après 2002, ces effectifs se sont réduits de près des deux tiers à la suite du non-renouvellement des emplois jeunes. Malgré la création en 2005 des contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et des **contrats d'avenir**, succédant aux CES puis, en 2010, des contrats uniques d'insertion – contrats d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE), le nombre de jeunes en contrats aidés dans le secteur non marchand est resté relativement bas jusqu'en 2012. À partir de 2013, ces effectifs ont augmenté en raison du déploiement des **emplois d'avenir** et de nouveau dépassé 100 000 en 2014 et 2015. Fin 2016, 91 000 jeunes sont bénéficiaires d'un contrat aidé non marchand. ■

Définitions

Emploi aidé, contrat aidé, contrat de formation en alternance, contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, IAE, contrat de qualification, contrat d'adaptation, contrat d'orientation, contrat d'avenir, emploi d'avenir : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les jeunes sortant d'emploi d'avenir non marchand : quelle insertion dans l'emploi six mois après ? », *Dares Analyses* n° 019, mars 2017.

1. Jeunes de moins de 26 ans dans les différents emplois aidés entre 1982 et 2016

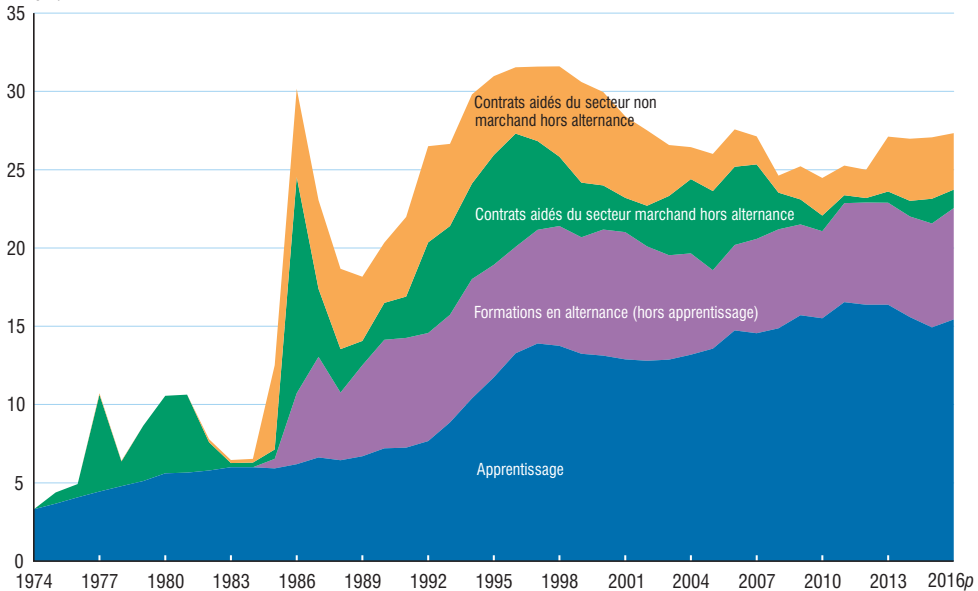
en milliers

Situation au 31 décembre	1982	1990	2000	2005	2010	2013	2015	2016p
Alternance	230	448	579	517	569	582	555	569
Apprentissage	230	232	359	378	419	416	384	390
Contrats de professionnalisation	0	0	0	76	150	166	171	180
Contrats de qualification, d'orientation et d'adaptation	0	216	220	64	0	0	0	0
Contrats aidés marchands hors alternance et hors structures d'insertion par l'activité économique (IAE)	72	74	77	141	27	18	41	30
Contrats initiative emploi (CIE) et contrats uniques d'insertion (CUI-CIE)	0	0	36	25	26	7	16	8
Emplois d'avenir marchands	0	0	0	0	0	11	25	22
Soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)	0	0	0	116	1	0	0	0
Autres mesures	72	74	41	0	0	0	0	0
Contrats aidés non marchands hors alternance et hors IAE	7	120	163	66	65	89	101	91
Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE) et CUI-CAE	0	0	0	42	65	38	30	34
Emplois d'avenir non marchands	0	0	0	0	0	51	71	57
Contrats emploi solidarité	7	120	36	3	0	0	0	0
Contrats emploi consolidé	0	0	10	3	0	0	0	0
Contrats d'avenir	0	0	0	1	0	0	0	0
Emplois jeunes	0	0	118	16	0	0	0	0
Structures de l'IAE	11	19	18
Ensemble hors IAE	310	642	820	724	660	688	696	690
Ensemble y compris IAE	699	716	708
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par les jeunes hors IAE (en %)	7,8	20,3	30,0	26,0	24,5	27,1	27,1	27,3
Part des emplois aidés parmi les emplois occupés par les jeunes y compris IAE (en %)	27,4	27,8	28,1

Champ : France métropolitaine, jeunes de moins de 26 ans, hors mesures d'abattement temps partiel, Accre, contrat de génération, exonérations de cotisation pour l'embauche de jeunes en CDI.

Sources : Dares, données ASP, chambres consulaires, Direccte ; Insee, enquêtes Emploi.

2. Évolution de la part des emplois aidés dans l'emploi des jeunes de moins de 26 ans de 1974 à 2016



Champ : France métropolitaine, jeunes de moins de 26 ans, hors mesures d'abattement temps partiel, Accre, contrat de génération, exonérations de cotisation pour l'embauche de jeunes en CDI et insertion par l'activité économique.

Sources : Dares, données ASP, chambres consulaires, Direccte ; Insee, enquêtes Emploi.

2.6 Professions et secteurs d'activité

En 2016, les trois quarts des jeunes sortis récemment de formation initiale (depuis 1 à 4 ans) possèdent au moins le baccalauréat, contre près de la moitié de l'ensemble des personnes ayant terminé leurs études depuis un an ou plus. Ce niveau de formation nettement plus élevé permet globalement à ces jeunes sortants d'occuper des **emplois** au moins aussi qualifiés que leurs aînés, compensant leur faible expérience professionnelle. Tous niveaux de diplôme confondus, la proportion de cadres (19 %) et la part des employés et ouvriers qualifiés (25 %) parmi les jeunes sortants en emploi sont très proches de celles constatées parmi ceux sortis de formation initiale depuis 1 an ou plus. La part de professions intermédiaires est, quant à elle, plus élevée pour ceux qui ont achevé récemment leurs études (31 % contre 26 % pour les actifs occupés ayant terminé leurs études depuis 1 an ou plus), et celle des indépendants est plus faible (2 % contre 9 %).

Toutefois, à niveau de diplôme équivalent, les jeunes sortis récemment de formation initiale occupent des emplois moins qualifiés que l'ensemble des actifs occupés ayant terminé leurs études depuis 1 an ou plus. Ainsi, en 2016, parmi les diplômés de l'enseignement supérieur long, 42 % des jeunes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale sont cadres contre 53 % de ceux sortis depuis 1 an ou plus. En outre, parmi les personnes peu ou pas diplômées, c'est-à-dire titulaires au plus du brevet des collèges, les jeunes sortants travaillent plus souvent comme employés ou ouvriers non qualifiés (62 %) que ceux ayant terminé leurs études depuis un an ou plus (44 %). À la sortie du système éducatif, certains débutants sur le marché du travail peuvent en effet accéder à des emplois peu qualifiés, puis progresser grâce aux mobilités et promotions.

Globalement, en 2016, les jeunes sortis récemment de formation initiale travaillent un peu plus souvent dans le **secteur** tertiaire que l'ensemble des actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale (81 % contre 77 %). Ils ont notamment plus souvent un emploi dans les activités scientifiques et techniques et de l'informatique (12 % contre 7 %), ou l'hébergement-restauration (6 % contre 4 %). En revanche, l'administration publique occupe une place plus réduite parmi les emplois des jeunes sortants (6 % contre 10 %), tout comme les services de transports (3 % contre 6 %).

En 2016, les jeunes sortants diplômés de l'enseignement supérieur long travaillent plus souvent dans les activités scientifiques et techniques et de l'informatique (22 %) et l'enseignement (12 %) que l'ensemble des jeunes sortis récemment de formation initiale (respectivement 12 % et 7 %). Les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur court, quant à eux, sont plus souvent employés dans le commerce (18 %) et l'industrie (16 %) que l'ensemble des jeunes sortants (respectivement 14 % et 13 %). Les emplois du commerce sont encore plus nettement surreprésentés chez les jeunes sortants bacheliers (22 %). Ces derniers travaillent aussi plus souvent dans l'hébergement-restauration (10 %) que l'ensemble des jeunes sortants (6 %), de même que les jeunes titulaires de CAP-BEP (10 %) et surtout les jeunes peu ou pas diplômés (16 %). Les jeunes titulaires de CAP-BEP occupent plus que l'ensemble des jeunes sortants un emploi dans la santé et l'action sociale (23 %), dans la construction (11 %), l'industrie (15 %) et l'administration publique (9 %). L'administration publique représente également 9 % des emplois des jeunes sortants peu ou pas diplômés. ■

Définitions

Emplois : actifs occupés au sens du BIT.

Catégories socioprofessionnelles : les actifs occupés sont répartis selon leur groupe socioprofessionnel agrégé tel que défini dans la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) ; on distingue en plus, au sein des ouvriers et des employés, les qualifiés et les non-qualifiés.

Secteurs d'activité économique : les actifs occupés sont classés selon le secteur d'activité économique de l'entreprise qui les emploie. On utilise le niveau en 38 postes de la nomenclature agrégée issue de la NAF rév. 2 pour détailler les secteurs du tertiaire. Les intérimaires sont classés dans le secteur utilisateur.

Pour en savoir plus

- Bilan formation-emploi sur le site Internet www.insee.fr

1. Actifs ayant un emploi en 2016 selon la catégorie socioprofessionnelle, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en %

	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	Aucun diplôme, brevet des collèges	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Indépendants	1,1	2,9	2,4	1,2	2,3	1,8
Cadres et professions intellectuelles supérieures	42,1	2,1	1,0	0,3	0,1	18,6
Professions intermédiaires	40,8	47,6	19,6	6,3	7,3	31,3
Employés qualifiés	9,1	21,4	18,7	20,7	12,2	15,0
Employés non qualifiés	4,3	9,2	24,3	25,3	30,8	13,6
Ouvriers qualifiés	1,4	8,7	19,9	22,9	16,1	10,3
Ouvriers non qualifiés	1,2	8,1	14,1	23,3	31,2	9,4
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale						
Indépendants	5,1	6,6	10,5	10,8	10,4	8,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	53,3	16,8	7,4	3,3	3,3	18,0
Professions intermédiaires	31,1	50,6	26,6	14,2	10,3	26,0
Employés qualifiés	6,0	15,0	22,7	16,5	9,7	14,0
Employés non qualifiés	2,9	5,3	13,5	19,3	27,2	13,2
Ouvriers qualifiés	1,0	3,9	13,8	26,0	22,1	13,5
Ouvriers non qualifiés	0,6	1,8	5,5	9,9	17,0	6,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Actifs ayant un emploi en 2016 selon le secteur d'activité, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en %

	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	Aucun diplôme, brevet des collèges	Ensemble
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale						
Agriculture	0,5	3,1	3,4	1,7	3,5	1,9
Industrie	10,4	15,9	12,7	15,3	13,7	12,6
Construction	3,0	4,2	6,2	10,7	4,8	5,0
Tertiaire	86,1	76,8	77,7	72,3	78,0	80,5
<i>dont : commerce, réparations</i>	8,9	18,0	21,6	12,9	15,2	14,2
<i>activités scientifiques et techniques, informatique</i>	22,2	9,0	2,8	0,9	1,5	11,9
<i>hébergement-restauration</i>	1,9	5,4	10,3	9,9	15,9	6,1
<i>enseignement</i>	11,8	3,6	4,4	2,6	1,9	7,1
<i>santé humaine, action sociale</i>	16,7	15,5	12,0	22,5	16,1	16,0
<i>administration publique</i>	5,7	4,9	5,9	9,0	9,1	6,2
<i>transports et entreposage</i>	1,9	3,1	5,0	3,3	4,8	3,1
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale						
Agriculture	0,7	2,0	3,6	4,1	4,2	2,9
Industrie	10,8	13,1	13,2	17,5	14,4	13,9
Construction	1,9	4,1	6,2	10,7	9,0	6,4
Tertiaire	86,6	80,8	77,0	67,7	72,4	76,8
<i>dont : commerce, réparations</i>	7,9	12,8	17,2	14,0	13,3	12,9
<i>activités scientifiques et techniques, informatique</i>	17,8	8,4	4,5	2,0	2,2	7,3
<i>hébergement-restauration</i>	1,6	2,4	4,5	4,9	5,6	3,7
<i>enseignement</i>	19,5	5,8	4,4	2,9	3,3	7,6
<i>santé humaine, action sociale</i>	11,6	21,4	11,5	16,5	13,8	14,8
<i>administration publique</i>	8,6	8,9	11,8	9,0	9,1	9,5
<i>transports et entreposage</i>	2,2	4,1	7,0	7,5	7,9	5,7
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, actifs occupés sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2.7 Salaires

Bien que plus diplômés, les salariés récemment entrés sur le marché du travail sont globalement moins bien rémunérés que leurs aînés. En 2016, les jeunes salariés sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale perçoivent un **salaire net médian** mensuel (tous temps de travail confondus) de 1 390 euros, contre 1 730 euros pour les salariés qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans.

Quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, le salaire varie beaucoup selon le niveau de diplôme. En 2016, parmi les jeunes salariés sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale, les diplômés du supérieur perçoivent un salaire net médian de 1 370 euros après des études courtes et de 1 800 euros après des études longues ; c'est davantage que pour les titulaires d'un baccalauréat (1 200 euros) ou d'un CAP-BEP (1 230 euros). Les caractéristiques des emplois (professions, secteurs d'activité) expliquent en partie ces écarts de salaires : les diplômés du supérieur accèdent en majorité à des emplois de cadres ou de professions intermédiaires, alors que les jeunes sortants diplômés du secondaire occupent plus souvent des postes moins qualifiés. Une autre partie des écarts de salaires provient de la fréquence des emplois à temps partiel, qui représentent 27 % des emplois parmi les jeunes sortants titulaires d'un baccalauréat ou d'un CAP-BEP contre 12 % parmi ceux qui sont diplômés du supérieur.

Le salaire des diplômés de l'enseignement supérieur, comme celui des titulaires du baccalauréat, augmente nettement avec l'ancienneté sur le marché du travail. Les diplômés de l'enseignement supérieur long qui ont terminé leurs études depuis plus de 10 ans ont ainsi un salaire net médian de 42 % supérieur à celui des personnes de même niveau

de diplôme, mais ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans. L'écart est porté à 50 % parmi les diplômés du supérieur court, alors qu'il est de 27 % chez les titulaires de CAP-BEP.

En 2016, quelle que soit l'ancienneté sur le marché du travail, les salaires des femmes sont inférieurs à ceux des hommes. Cet écart augmente avec l'ancienneté sur le marché du travail. Ainsi, parmi les jeunes sortis récemment de formation initiale, le salaire médian des femmes s'élève à 1 330 euros alors que celui des hommes atteint 1 410 euros, soit 6 % de plus. Parmi les générations ayant terminé leurs études depuis plus de 10 ans, cet écart est de 27 %. La plus forte fréquence du temps partiel chez les femmes explique en partie ces écarts : si l'on se restreint aux emplois à temps plein, les différences de salaire sont réduites. En particulier, le salaire net médian des femmes et des hommes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale est le même lorsqu'ils travaillent à temps complet (1 500 euros).

En lien avec la hausse du niveau de formation, le salaire médian des jeunes ayant terminé leurs études depuis 1 à 4 ans s'est, en euros constants, globalement accru depuis 1990, principalement à la fin des années 1990 et au début des années 2000 ; il a par la suite peu varié. Les évolutions sont contrastées selon le niveau de diplôme. Le salaire médian des jeunes sortants diplômés du supérieur a globalement reculé depuis 1990, notamment pour les plus diplômés. Pour les titulaires de CAP-BEP, les salaires, souvent plus faibles que ceux des autres salariés diplômés, ont globalement progressé, bénéficiant notamment des revalorisations du Smic. ■

Définitions

Salaire net médian : salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et que l'autre moitié gagne plus. Il s'agit ici du salaire mensuel net de cotisations sociales, primes comprises, déclaré par les salariés pour leur emploi principal.

Pour en savoir plus

- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.

1. Salaire mensuel net médian en 2016 tous temps de travail confondus selon le sexe, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

en euros

	Ensemble	Sexe		Diplôme				Aucun diplôme, brevet des collèges
		Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	1 390	1 330	1 410	1 800	1 370	1 200	1 230	n.s.
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	1 560	1 470	1 670	2 010	1 640	1 360	1 370	1 200
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale	1 730	1 530	1 950	2 550	2 050	1 680	1 560	1 400
Ensemble	1 680	1 500	1 840	2 300	1 900	1 550	1 500	1 360

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, salariés tous temps de travail confondus sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Lecture : en 2016, le salaire mensuel net médian tous temps de travail confondus des diplômés du supérieur long sortis de formation initiale depuis 1 à 4 ans est de 1 800 euros.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

2. Salaire mensuel net médian en 2016 des salariés à temps complet selon le sexe, le diplôme et la durée depuis la sortie de formation initiale

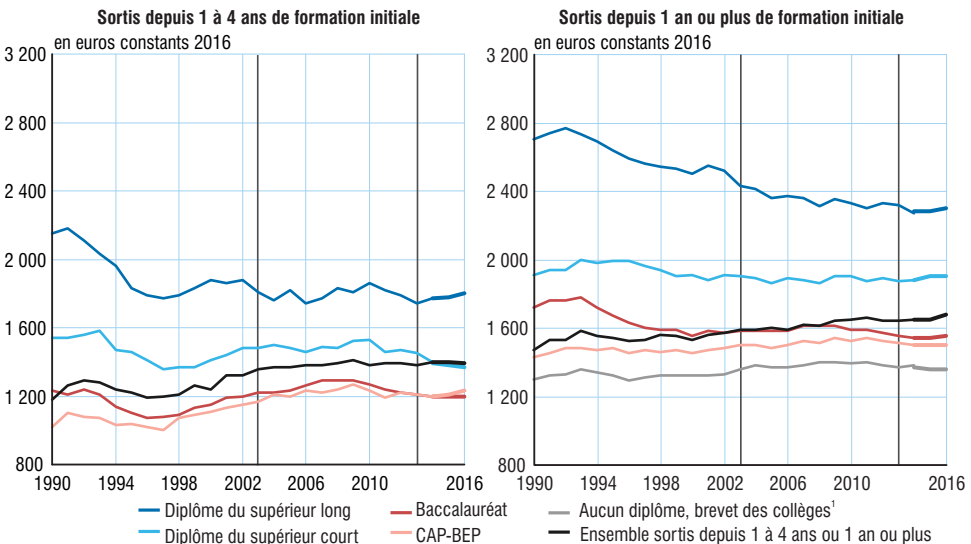
en euros

	Ensemble	Sexe		Diplôme				Aucun diplôme, brevet des collèges
		Femmes	Hommes	Diplôme du supérieur long	Diplôme du supérieur court	Baccalauréat	CAP-BEP	
Sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale	1 500	1 500	1 500	1 860	1 400	1 300	1 300	n.s.
Sortis depuis 5 à 10 ans de formation initiale	1 660	1 600	1 700	2 120	1 700	1 450	1 420	1 300
Sortis depuis 11 ans ou plus de formation initiale	1 880	1 730	2 000	2 730	2 170	1 800	1 660	1 530
Ensemble	1 800	1 700	1 900	2 400	2 000	1 670	1 600	1 500

Champ : France hors Mayotte, population des ménages, salariés à temps complet sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Source : Insee, enquête Emploi 2016.

3. Évolution du salaire mensuel net médian tous temps de travail confondus selon le diplôme entre 1990 et 2016



1. Données non significatives pour les jeunes sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale titulaires au plus du brevet des collèges.

Champ : France métropolitaine jusqu'en 2014, France hors Mayotte à partir de 2014, population des ménages, salariés tous temps de travail confondus sortis depuis 1 an ou plus de formation initiale.

Note : changement de série en 2003 et 2013.

Source : Insee, enquêtes Emploi.

2.8 Trajectoires en début de carrière

Au printemps 2015, environ cinq ans après leur entrée sur le marché du travail, 76 % des jeunes sortis de formation initiale en 2010 (génération 2010) occupent un emploi, 15 % se déclarent **chômeurs**, 5 % suivent une formation et 4 % sont inactifs dans une autre situation. Dans un contexte économique morose à la suite de la récession économique de 2008-2009, les débuts dans la vie active de cette génération sont particulièrement marqués par le chômage. Trois ans après la fin de leurs études, 10 % des jeunes de la génération 2010 n'avaient toujours pas occupé d'emploi.

La part des jeunes de la génération 2010 qui occupent un emploi a augmenté fortement durant l'année suivant la sortie du système éducatif. Ainsi, en décembre 2010, environ six mois après la fin de leurs études, 60 % des jeunes étaient en emploi ; en août 2011, environ un an après la sortie des études, cette part a atteint 69 %, puis a convergé vers 76 % quatre ans plus tard. Dans cette phase d'insertion, l'emploi peut ne pas être durable ou être de courte durée. Aussi, si 69 % des jeunes étaient en emploi au bout de trois ans de présence sur le marché du travail, 90 % ont occupé un emploi durant cette période.

Au cours de ces cinq premières années de vie active, la part des **emplois à durée indéterminée** a augmenté, passant de 39 % des emplois en décembre 2010 à 71 % au printemps 2015. Au total, la part des jeunes en emploi à durée indéterminée parmi l'ensemble de la génération est passée de 24 % à 54 % sur la même période.

Le diplôme est déterminant dans l'insertion professionnelle des jeunes. Les peu ou pas diplômés (titulaires au mieux du brevet des collèges) ont des parcours marqués par le

chômage et des conditions d'emploi peu favorables : environ six mois après leur sortie de formation initiale, 44 % étaient au chômage et 29 % en emploi, dans moins d'un tiers des cas seulement en emploi à durée indéterminée. Ce n'est qu'un an et demi environ après leur sortie de formation initiale que l'emploi est devenu pour eux plus fréquent que le chômage. Tout au long de leur parcours, lorsqu'ils sont en emploi, c'est majoritairement en **emploi à durée limitée**.

Les diplômés du secondaire s'insèrent bien mieux : dès leur entrée sur le marché du travail, ils ont été plus nombreux à être en emploi plutôt qu'au chômage ; en décembre 2010, 62 % étaient en emploi (dans un peu plus du tiers des cas en emploi à durée indéterminée) et 26 % au chômage. Après deux ans passés sur le marché du travail, lorsqu'ils étaient en emploi, ce dernier était davantage à durée indéterminée qu'à durée limitée.

Les diplômés du supérieur accèdent encore plus souvent et plus rapidement à l'emploi. En décembre 2010, environ six mois après leur fin de formation initiale, seulement 19 % d'entre eux étaient au chômage, tandis que 71 % étaient en emploi, dans près de la moitié des cas en emploi à durée indéterminée.

En définitive, au cours des cinq années suivant la fin des études, la grande majorité des jeunes ont connu une expérience d'emploi : c'est le cas de 81 % des peu ou pas diplômés et de la quasi-totalité des autres jeunes. En revanche au printemps 2015, leurs chances d'occuper un emploi à durée indéterminée sont très inégales : globalement, 54 % des jeunes sont dans ce cas, mais seulement un jeune peu ou pas diplômé sur cinq, un peu moins de la moitié des diplômés du secondaire et les trois quarts des diplômés du supérieur. ■

Définitions

Chômeurs : au sens des enquêtes Génération, personnes sans emploi et déclarant en rechercher un. Ce concept diffère de celui au sens du BIT. Voir *Annexe Glossaire*.

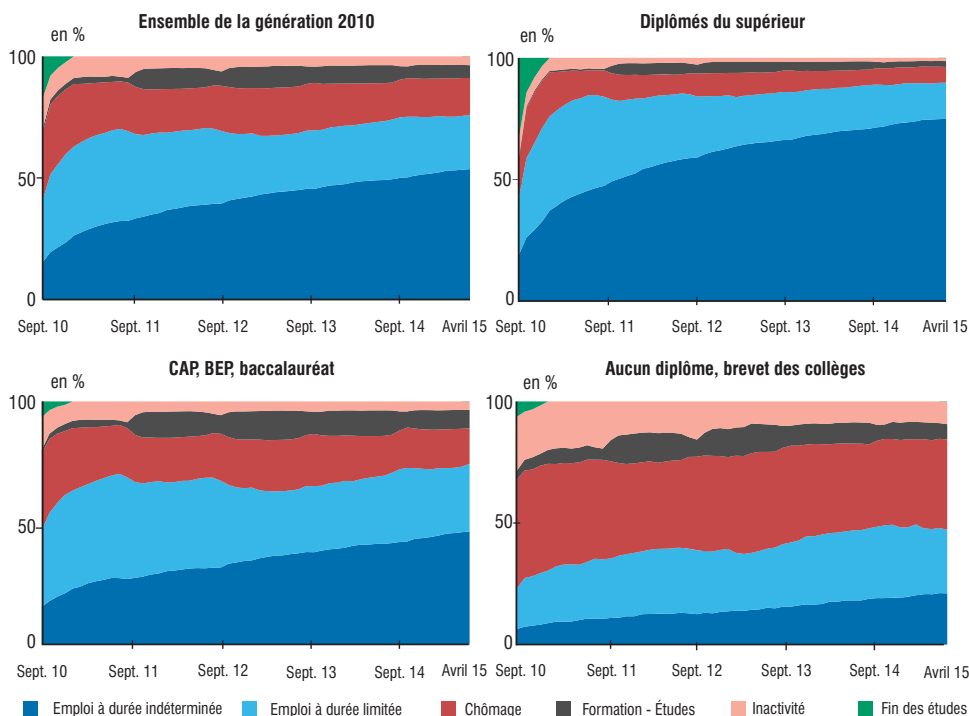
Emplois à durée indéterminée : emplois qui regroupent les contrats à durée indéterminée, les fonctionnaires et les indépendants.

Emplois à durée limitée : emplois qui regroupent les contrats à durée déterminée (CDD) (dont ceux en contrats aidés), les missions d'intérim et les contrats en alternance.

Pour en savoir plus

- *Quand l'école est finie. Premiers pas dans la vie active de la Génération 2010*, Céreq, octobre 2014.
- « Enquête 2013 auprès de la Génération 2010 – Face à la crise, le fossé se creuse entre niveaux de diplôme », *Bref du Céreq* n° 319, mars 2014.

1. Situation des jeunes sur le marché du travail depuis leur sortie de formation initiale



Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

2. Inégalités d'insertion professionnelle selon le diplôme

	en %					
	A occupé un emploi au cours...			Occupe un emploi		
	... de la première année ¹	... des trois premières années ¹	... des cinq premières années ¹	1 an après la fin de formation	3 ans après la fin de formation	5 ans après la fin de formation
Diplômés du supérieur	92	97	99	84	86	90
Doctorat	95	99	99	91	92	93
Écoles d'ingénieurs et de commerce	97	100	100	92	94	95
Bac+5, master 2	92	98	99	84	88	89
Bac+3/4, master 1	87	95	98	79	78	87
Bac+2/3 santé-social, bac+2	92	97	99	85	85	89
CAP, BEP, baccalauréat	79	91	96	69	64	74
Baccalauréat	83	93	97	73	66	75
CAP, BEP	72	88	93	62	61	72
Aucun diplôme, brevet des collèges	44	70	81	35	40	47
Ensemble	78	90	94	69	69	76

1. Suivant la fin de formation initiale.

Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

2.9 Mobilités et situation en début de carrière

Les jeunes sortis de formation initiale en 2010 dits « génération 2010 » ont mis six mois, en moyenne, pour accéder à leur premier emploi. L'accès au premier **emploi à durée indéterminée** est plus tardif et intervient en moyenne environ un an et demi après la fin des études. Les diplômés du supérieur, plus nombreux à accéder à l'emploi, occupent aussi plus rapidement un premier emploi à durée indéterminée : ils mettent en moyenne un an pour l'obtenir, alors que les peu ou pas diplômés mettent deux fois plus de temps.

Les transitions sur le marché du travail entre la situation un an après la fin de formation et celle au printemps 2015 sont fréquentes. Parmi les 20 % de jeunes au **chômage** à un an, 56 % occupent un emploi au printemps 2015, dans un peu plus d'un cas sur deux à durée indéterminée. Parmi les inactifs (11 %), 50 % accèdent à l'emploi près de quatre ans plus tard. Les mouvements inverses sont moins fréquents : 85 % des jeunes en emploi à un an le sont encore au printemps 2015.

La transition du chômage vers l'emploi est très clivée selon le niveau de diplôme. Ainsi, parmi les 10 % de diplômés du supérieur au chômage à un an, 74 % se retrouvent en emploi au printemps 2015, dans les deux tiers des cas à durée indéterminée. Le taux de transition vers l'emploi est de 61 % pour les 20 % de chômeurs diplômés du secondaire, avec moins de la moitié de ces emplois qui sont à durée indéterminée. Pour les 41 % de jeunes peu ou pas diplômés au chômage à un an, l'accès à l'emploi est encore plus difficile : seuls 40 % connaissent cette transition entre ces deux dates.

Environ un jeune sur deux en **emploi à durée limitée** un an après la fin des études est en emploi à durée indéterminée au printemps

2015. Cette part s'élève à 66 % pour les diplômés du supérieur, alors qu'elle est de 45 % pour les diplômés du secondaire et de 31 % pour les peu ou pas diplômés.

Pour autant, l'emploi à durée indéterminée n'est pas gage de stabilité en emploi : 20 % des jeunes en emploi à durée indéterminée à un an ne sont plus dans cette situation au printemps 2015, du fait d'un changement de statut, soit volontaire soit subi. Le taux de maintien en emploi à durée indéterminée décroît très nettement avec le niveau de diplôme, variant de 89 % pour les jeunes les plus diplômés à 45 % pour les jeunes peu ou pas diplômés.

En définitive, entre leur sortie de formation initiale en 2010 et le printemps 2015, soit sur une période d'à peu près cinq ans, les jeunes de la génération 2010 ont passé en moyenne 69 % de leur temps en emploi (dont 40 % en emploi à durée indéterminée), 19 % au chômage et 12 % en inactivité (dont la moitié en reprise d'études ou en formation). Les peu ou pas diplômés accusent une plus forte vulnérabilité vis-à-vis de l'emploi : ils ont passé autant de temps en emploi qu'en recherche d'emploi. Pour eux, l'emploi à durée indéterminée n'a représenté que 14 % du temps en cinq ans. Les diplômés du supérieur n'ont, au contraire, vécu qu'une faible expérience de chômage dans leur parcours (10 % du temps total), qui est caractérisé par une prépondérance de l'emploi à durée indéterminée (58 % de la période). Les diplômés du secondaire se distinguent de leurs homologues du supérieur par un temps passé en emploi à durée indéterminée moindre (- 25 points), et des jeunes peu ou pas diplômés par un temps passé au chômage inférieur de 19 points. ■

Définitions

Emploi à durée indéterminée, chômage, emploi à durée limitée : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les débuts de carrière des docteurs : une forte différenciation des trajectoires professionnelles », *Céreq Bref*, n° 354, mai 2017.

Mobilités et situation en début de carrière 2.9

1. Temps passé dans les différentes situations depuis la sortie de formation et accès à l'emploi

en %

	Part de temps passé depuis la sortie de formation ¹					Accès au 1 ^{er} emploi ²	Accès au 1 ^{er} emploi à durée indéterminée (EDI)	
	En emploi à durée limitée	En emploi à durée indéterminée	Au chômage	En inactivité (hors formation)	En formation (ou reprise d'études)	Temps d'accès moyen au 1 ^{er} emploi (en mois)	Part des jeunes ayant déjà obtenu un EDI en 2015	Temps d'accès moyen au 1 ^{er} EDI ³ (en mois)
Ensemble	29	40	19	6	6	6	72	16
Diplômés du supérieur	25	58	10	3	3	3	86	13
Doctorat	31	59	6	2	1	2	83	13
Doctorat santé	27	68	2	3	0	1	89	11
Doctorat hors santé	34	54	9	2	1	2	79	16
Écoles	11	78	6	2	1	2	97	7
Écoles d'ingénieurs	11	82	5	1	1	2	96	7
Écoles de commerce	12	76	8	3	1	3	98	9
Bac +5, master 2	25	58	11	3	2	3	85	13
Bac +3/4, master 1	26	51	12	4	6	5	81	15
Bac +2/3 santé-social	26	70	2	2	0	1	93	11
Diplôme de niveau bac+2	27	52	13	4	4	4	83	16
CAP, BEP, baccalauréat	32	33	20	6	8	6	66	18
Baccalauréat	33	35	16	6	10	6	67	17
CAP, BEP	31	31	28	6	4	8	65	19
Aucun diplôme, brevet des collèges	26	14	39	13	8	15	48	23

1. Période entre la date de fin de formation initiale et la date de l'enquête au printemps 2015.

2. Champ restreint à l'ensemble des jeunes ayant eu au moins un emploi.

3. Champ restreint à l'ensemble des jeunes ayant eu au moins un emploi à durée indéterminée.

Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

2. Transitions entre la situation un an après la sortie de formation et la situation au printemps 2015

en %

Situation un an après la sortie de formation initiale	Situation au printemps 2015					Ensemble	Situation un an après la sortie de formation initiale
	Emploi à durée limitée	Emploi à durée indéterminée	Chômage	Inactivité (hors formation)	Formation (ou reprise d'études)		
Ensemble	22	54	15	4	5	100	100
Emploi	20	65	9	2	4	100	69
Emploi à durée limitée	31	52	10	2	5	100	37
Emploi à durée indéterminée	9	80	7	1	3	100	32
Chômage	27	29	34	4	6	100	20
Inactivité ou formation	24	26	22	15	13	100	11
Diplômés du supérieur	15	75	7	1	2	100	100
Emploi	13	79	5	1	2	100	84
Emploi à durée limitée	24	66	6	1	3	100	37
Emploi à durée indéterminée	5	89	4	1	1	100	47
Chômage	23	51	20	3	3	100	10
Inactivité ou formation	21	56	11	5	7	100	6
CAP, BEP, baccalauréat	28	47	15	3	7	100	100
Emploi	26	55	10	3	6	100	69
Emploi à durée limitée	35	45	10	3	7	100	42
Emploi à durée indéterminée	13	71	10	2	4	100	27
Chômage	33	28	28	4	7	100	20
Inactivité ou formation	26	27	17	11	19	100	11
Aucun diplôme, brevet des collèges	26	21	37	9	7	100	100
Emploi	31	35	26	4	4	100	35
Emploi à durée limitée	36	31	26	3	4	100	24
Emploi à durée indéterminée	19	45	28	4	4	100	11
Chômage	23	17	50	5	5	100	41
Inactivité ou formation	24	10	31	25	10	100	24

Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

2.10 Inégalités en début de carrière

Au printemps 2015, la situation professionnelle des jeunes sortis de formation initiale en 2010 dits « génération 2010 » diffère peu selon le sexe. À cette date, les jeunes femmes, qui ont en moyenne atteint un niveau d'études plus élevé que les jeunes hommes, sont autant en emploi que ces derniers (76 %). Elles sont un peu moins nombreuses à être au chômage (13 % contre 17 %), mais un peu plus souvent inactives. En revanche, leurs conditions d'emploi sont moins favorables : lorsqu'elles sont en emploi, elles occupent un peu moins souvent un **emploi à durée indéterminée** (69 % contre 72 %), mais surtout, elles sont davantage à **temps partiel** (23 % contre 12 %), notamment **subi** (11 % contre 5 %). Elles perçoivent aussi des salaires inférieurs de 10 % en moyenne à ceux des hommes.

Sur les cinq premières années de vie active, le **taux d'emploi** est globalement similaire pour les jeunes femmes et les jeunes hommes diplômés du supérieur. Pour les autres niveaux de diplôme, des écarts sexués existent. Par exemple, trois ans après la fin des études, 36 % des jeunes femmes peu ou pas diplômées n'ont jamais travaillé, contre 27 % des jeunes hommes de même niveau d'études.

Entre leur fin d'études en 2010 et le printemps 2015, les jeunes femmes ont passé un peu moins de temps en emploi à durée indéterminée que leurs homologues masculins (38 % contre 41 %). Mais le chômage est moins présent dans leur parcours : plus diplômées que les hommes, elles ont passé 17 % du temps au chômage, contre 21 % pour les jeunes hommes. Cet écart en faveur des

femmes est surtout notable chez les jeunes peu ou pas diplômés (- 4 points). En revanche, les jeunes femmes ont passé plus de temps en inactivité.

Les débuts de carrière diffèrent davantage en fonction du lieu de résidence à la fin des études. Les jeunes résidant dans une **zone urbaine sensible** (ZUS) en 2010 ont passé 27 % de leurs cinq premières années de vie active au chômage, contre 18 % pour les autres jeunes. Par ailleurs, l'emploi à durée indéterminée n'a représenté que 31 % du temps sur la période observée, soit 9 points de moins que pour les autres jeunes. Au printemps 2015, leur taux d'emploi demeure inférieur de 13 points à celui des jeunes ne résidant pas dans une ZUS (64 % contre 77 %). Les écarts de situation entre jeunes selon leur lieu de résidence sont aussi plus marqués pour ceux qui ont fait des études supérieures.

L'ascendance migratoire joue également un rôle en début de carrière. Sortant du système éducatif avec un niveau d'études en moyenne inférieur, les jeunes ayant au moins un parent immigré connaissent une insertion professionnelle plus difficile. En moyenne, ils ont passé plus de temps au chômage et moins de temps en emploi à durée indéterminée que les jeunes dont aucun parent n'est immigré. L'écart sur le temps passé au chômage est notamment plus marqué parmi les détenteurs d'un diplôme du premier niveau de l'enseignement supérieur. Finalement, au printemps 2015, 70 % des jeunes **descendants d'immigrés** sont en emploi contre 77 % des autres jeunes. ■

Définitions

Temps partiel subi : situation des personnes actives occupées qui travaillent à temps partiel et souhaitent travailler davantage.

Taux d'emploi : rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale.

Descendant d'immigrés : jeune dont au moins un des deux parents est immigré (né étranger à l'étranger).

Emploi à durée indéterminée, zone urbaine sensible (ZUS) : voir *annexe Glossaire*.

Pour en savoir plus

- « Les descendants d'immigrés maghrébins : des difficultés d'accès à l'emploi et aux salaires les plus élevés », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- « Les débuts de carrière des jeunes issus de l'immigration : une double pénalité ? », *Bref du Céreq* n° 341, décembre 2015.

Inégalités en début de carrière 2.10

1. Insertion professionnelle selon le diplôme, le sexe, le lieu de résidence et l'ascendance migratoire

en %

	Ensemble	Sexe		Résidant dans une ZUS ¹		Ascendance migratoire	
		Femmes	Hommes	Résidents	Non-résidents	Aucun parent immigré	Au moins un parent immigré
Part de temps passé au chômage	19	17	21	27	18	19	23
Diplômés du supérieur	10	10	10	15	10	10	12
Doctorat	6	6	6	n.s.	6	5	7
Écoles d'ingénieurs et de commerce	6	8	5	n.s.	6	6	n.s.
Bac+5, master 2	11	10	11	n.s.	10	11	11
Bac+3/4, master 1	12	13	11	n.s.	12	11	16
Bac+2/3 santé-social, bac+2	10	9	12	15	10	10	14
CAP, BEP, baccalauréat	20	20	20	23	19	20	22
Baccalauréat	16	16	15	20	15	15	19
CAP, BEP	28	29	27	29	28	28	29
Aucun diplôme, brevet des collèges	39	36	40	43	38	39	39
Part de temps passé en emploi à durée indéterminée	40	38	41	31	40	40	37
Diplômés du supérieur	58	55	62	53	58	58	57
Doctorat	59	59	60	n.s.	60	62	49
Écoles d'ingénieurs et de commerce	78	72	82	n.s.	78	79	75
Bac+5, master 2	58	54	63	n.s.	59	56	65
Bac+3/4, master 1	51	46	58	n.s.	51	52	48
Bac+2/3 santé-social, bac+2	56	55	56	52	56	56	52
CAP, BEP, baccalauréat	33	29	37	29	34	34	31
Baccalauréat	35	31	39	30	35	35	33
CAP, BEP	31	25	35	27	31	31	28
Aucun diplôme, brevet des collèges	14	13	14	13	14	13	16

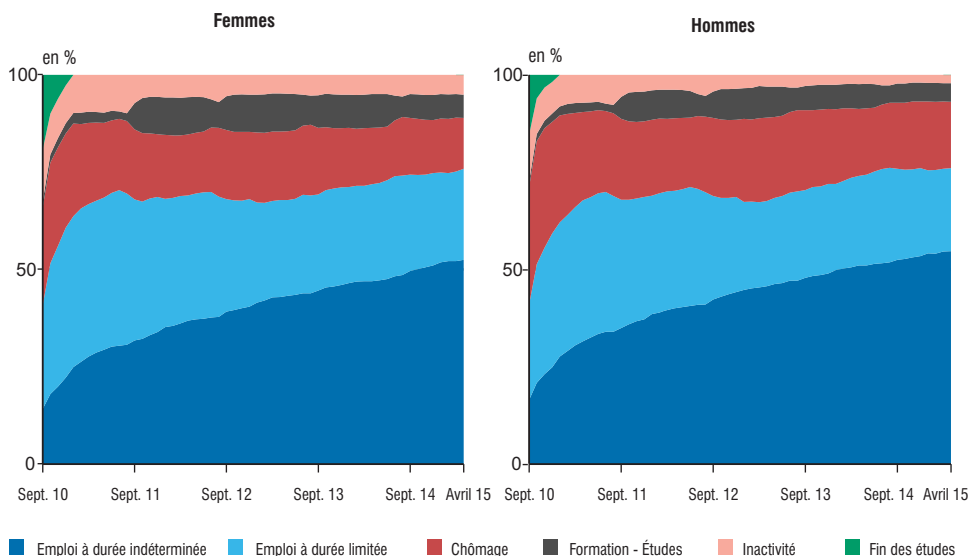
1. À la fin des études en 2010.

Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Note : les parts de temps sont calculées sur la période allant de la fin des études en 2010 à la date d'enquête en 2015.

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

2. Situation des jeunes sur le marché du travail depuis leur sortie de formation initiale



Champ : France, jeunes de la génération 2010 (sortis de formation initiale en 2010).

Source : Céreq, enquêtes auprès de la génération 2010.

2.11 Domaine de formation et situation d'activité des jeunes

La situation professionnelle des jeunes est liée à leur niveau de **diplôme**. Ainsi, en moyenne sur la période 2012-2016, les diplômés de doctorat, d'écoles d'ingénieurs ou de commerce ou de master ayant terminé leurs études initiales depuis 1 à 10 ans ont souvent un taux de chômage moins important et une rémunération plus élevée que les autres niveaux de diplôme. Les titulaires d'un doctorat de santé ont ainsi un taux de chômage inférieur à 2 % et disposent, lorsqu'ils sont en emploi, d'un **salaires net médian** de 3 010 euros par mois. À l'opposé, pour les jeunes qui détiennent au plus le brevet des collèges, 39 % des **actifs** sont au chômage, 24 % des personnes en emploi travaillent à temps partiel et le salaire médian net mensuel est de 1 200 euros.

Le **domaine d'études** joue aussi un rôle déterminant dans les débuts de carrière, des différences importantes existant selon la spécialité du diplôme au sein d'un même niveau. Ainsi, en moyenne entre 2012 et 2016, le taux de chômage des titulaires de BTS et de DUT ayant terminé leurs études initiales depuis moins de 11 ans varie selon la spécialité entre 5 % (agriculture, pêche, forêt, espaces verts) et 16 % (informatique, réseaux) ; celui des titulaires de master se situe entre 4 % (informatique, réseaux et physique, mathématiques) et 17 % (arts). De même, tous domaines confondus, les bacheliers professionnels ont un taux de chômage de 8 points inférieur à celui des diplômés de CAP-BEP, mais certaines spécialités, comme secrétariat, communication, ont un taux de chômage proche de celui de l'ensemble des CAP-BEP.

Pour une spécialité donnée, un niveau de diplôme plus élevé a très souvent une influence

bénéfique sur le début de carrière, et ce, sur toute l'échelle des diplômes. Ainsi, dans la filière informatique et réseaux, le taux de chômage des diplômés de niveau bac+4 ou bac+5 universitaire est inférieur de 12 points à celui des diplômés de niveau bac+2 et leur salaire net médian est supérieur de 760 euros par mois. Dans le domaine de l'accueil, hôtellerie, tourisme, il existe aussi un écart entre les diplômés de niveau bac+2 et ceux de niveau bac : - 2 points pour le taux de chômage et + 170 euros pour le salaire médian.

Les formations du secondaire qui débouchent sur des débuts de carrière moins favorables regroupent les CAP-BEP des services et les baccalauréats professionnels de secrétariat, communication. Par exemple, parmi les jeunes sortis de formation initiale depuis moins de 11 ans, le taux de chômage des diplômés de CAP-BEP de secrétariat, communication, commerce, vente ou encore accueil, hôtellerie, tourisme est supérieur à 27 %, quand la moyenne des CAP-BEP est de 23 %.

Plusieurs formations du supérieur conduisent à des débuts de carrière particulièrement favorables. Les diplômés de licence en sciences exactes et naturelles ou de master en physique, mathématiques, informatique ou finance-assurances et les diplômés des écoles d'ingénieurs ou de commerce sont rarement au chômage (entre 4 % et 7 % des actifs). Les diplômés des formations de la santé y sont encore moins souvent confrontés (moins de 2 % des actifs). À l'inverse, les diplômés de master d'arts (17 %) ou de communication, documentation (13 %) ont des taux de chômage élevés pour des diplômés du supérieur. ■

Définitions

Diplôme, actifs : voir annexe *Glossaire*.

Salaires net médian : salaire tel que la moitié des salariés gagne moins et que l'autre moitié gagne plus. Il s'agit ici du salaire mensuel net de cotisations sociales, primes comprises, déclaré par les salariés pour leur profession principale.

Domaines d'études : ils ont été constitués à partir de la nomenclature des spécialités de formation (NSF).

Pour en savoir plus

- « À 18-19 ans, la moitié des jeunes envisagent leur avenir professionnel avec optimisme », *Insee Première* n° 1633, février 2017.
- « L'insertion des jeunes sur le marché du travail : l'emploi est majoritaire chez les plus diplômés, l'inactivité domine chez les non-diplômés », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références », édition 2016.
- *Faire des études supérieures, et après ?*, coll. « Céreq Nef » n° 52, septembre 2015.

Domaine de formation et situation d'activité des jeunes 2.11

1. Situation d'activité des jeunes ayant terminé leurs études depuis 10 ans ou moins

en %

	Part des femmes	Taux de chômage BIT	Part d'emplois à temps partiel	Salaire net médian mensuel (en euros 2016)	Part dans l'ensemble des diplômés
Doctorat de santé	62,3	1,7	22,0	3 010	1,2
Doctorat de recherche	39,4	8,1	8,1	2 440	1,1
Sciences exactes et naturelles	34,8	7,0	4,4	2 430	0,7
Droit, économie, lettres, sciences humaines	47,7	10,4	15,1	2 440	0,4
Diplôme d'école de commerce	49,5	7,0	5,3	2 520	0,6
Diplôme d'école d'ingénieurs	23,2	4,3	2,9	2 560	3,9
Master, maîtrise, DEA, DESS	60,5	8,2	12,7	1 910	16,8
dont : physique, mathématiques	47,7	4,1	8,8	2 120	0,3
chimie, biochimie, sciences de la vie et de la terre	51,8	9,6	11,0	1 800	0,6
économie	52,9	10,5	10,6	1 880	0,5
droit, sciences politiques	70,6	8,0	12,0	1 970	1,5
histoire, géographie	54,8	9,1	19,9	1 710	0,4
sociologie	80,6	10,2	22,5	1 610	0,3
psychologie	84,5	10,3	42,9	1 590	0,5
français, littérature, philosophie	77,2	10,1	19,5	1 740	0,3
arts	66,2	16,8	38,1	1 450	0,5
langues, linguistique	81,7	7,2	19,6	1 700	0,6
spécialités de la production	36,9	9,3	7,4	2 240	1,3
commerce, vente	61,6	9,8	6,3	2 180	1,8
finance, assurances, comptabilité, gestion	51,4	5,7	6,0	2 220	1,4
communication, documentation	63,3	13,4	14,2	1 760	1,0
informatique, réseaux	17,4	3,7	3,4	2 390	0,8
Licence, licence professionnelle	54,1	9,3	14,0	1 630	9,1
dont : sciences exactes et naturelles	53,5	7,0	17,2	1 710	0,6
droit, économie, sciences humaines	73,8	10,3	22,1	1 490	1,8
lettres, langues et arts	74,9	11,2	24,1	1 590	1,2
spécialités de la production	22,0	7,4	4,8	1 820	1,5
spécialités des services	49,6	9,9	9,8	1 600	3,7
Deug	54,4	16,5	25,5	1 430	0,5
BTS, DUT et équivalents	47,5	9,9	11,0	1 520	13,6
dont : agriculture, pêche, forêt, espaces verts	28,1	4,9	7,5	1 410	0,6
génie civil, construction, bois	21,2	8,8	2,9	1 800	0,5
mécanique	3,6	7,0	2,1	1 740	0,8
électricité, électronique	2,2	7,6	2,3	1 740	0,8
commerce, vente	53,4	10,3	12,9	1 470	3,0
finance, comptabilité, gestion	69,8	11,1	12,6	1 460	2,2
secrétariat, communication	77,5	13,5	16,5	1 420	1,2
informatique, réseaux	12,1	15,5	8,2	1 630	0,5
accueil, hôtellerie, tourisme	63,1	10,5	15,8	1 420	0,6
Diplôme santé niveau bac+2	84,5	1,3	20,8	1 800	2,5
Diplôme travail social niveau bac+2	84,7	6,8	19,2	1 500	0,9
Bac général	52,9	18,4	24,2	1 280	4,9
Bac technologique	54,0	16,1	23,0	1 300	4,7
Bac professionnel et équivalents	43,0	15,2	16,0	1 320	13,9
dont : agriculture, pêche, forêt, espaces verts	21,2	8,5	10,6	1 320	1,1
agroalimentaire, cuisine	27,6	11,6	7,6	1 430	0,6
génie civil, construction, bois	4,8	11,9	4,5	1 480	1,1
mécanique	1,9	12,2	3,8	1 500	1,9
électricité, électronique	3,1	15,5	6,7	1 460	1,2
commerce, vente	59,7	19,7	22,2	1 210	2,0
finance, comptabilité, gestion	60,3	19,7	20,0	1 300	0,9
secrétariat, communication	87,3	23,6	26,7	1 220	1,3
accueil, hôtellerie, tourisme	66,0	12,0	26,9	1 250	0,8
coiffure, esthétique	94,2	11,0	24,5	1 180	0,8
CAP, BEP et équivalents	38,0	23,0	18,4	1 300	15,3
dont : agriculture, pêche, forêt, espaces verts	20,7	17,9	11,2	1 300	0,9
agroalimentaire, cuisine	22,8	22,3	15,7	1 310	1,7
génie civil, construction, bois	2,8	21,6	4,2	1 400	2,5
mécanique	3,0	22,0	5,7	1 440	1,9
électricité, électronique	1,9	24,3	8,5	1 360	1,0
commerce, vente	67,6	28,3	29,0	1 200	1,6
finance, comptabilité, gestion	50,6	23,2	25,4	1 220	0,4
secrétariat, communication	79,3	27,4	31,7	1 200	0,6
accueil, hôtellerie, tourisme	62,5	29,4	28,0	1 200	0,7
coiffure, esthétique	94,4	22,1	31,1	1 130	0,7
Diplôme paramédical et social niveau CAP-BEP	91,1	5,4	19,6	1 460	0,9
Aucun diplôme, brevet des collèges	36,1	39,1	24,2	1 200	9,9
Ensemble	48,5	15,3	15,7	1 500	100,0

Champ : France métropolitaine, population des ménages, actifs ayant terminé leur formation initiale depuis 1 à 10 ans.

Source : Insee, cumul des enquêtes Emploi de 2012 à 2016.

2.12 Situation des jeunes sur le marché du travail par région

En 2014, en France, plus du tiers des jeunes **actifs** âgés de 15 à 29 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur, selon le recensement de la population (hors Mayotte). Cette part varie beaucoup selon les régions : elle est nettement plus élevée en Île-de-France, où 48 % des actifs âgés de 15 à 29 ans sont diplômés du supérieur ; elle est proche de la moyenne nationale en Auvergne-Rhône-Alpes (37 %) et en Bretagne (36 %), et est nettement plus faible en Corse et dans les départements d'outre-mer, où au plus un quart des jeunes actifs sont diplômés du supérieur.

En 2014, en France, un quart des jeunes actifs âgés de 15 à 29 ans sont au **chômage au sens du recensement**, avec de fortes disparités régionales. Ainsi, en Guadeloupe, Guyane, Martinique et à La Réunion, la moitié des jeunes actifs se déclarent chômeurs, alors qu'en métropole, le chômage des jeunes est bien inférieur, variant de 21 % à 31 %. Il est le moins élevé en Île-de-France (21 %), Auvergne-Rhône-Alpes (22 %), dans les Pays de la Loire (22 %) et en Bretagne (23 %). À l'inverse, il dépasse la moyenne nationale en Corse (26 %), dans le Grand Est (26 %), en Normandie (26 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (27 %), Occitanie (28 %) et dans les Hauts-de-France (31 %). Dans ces trois derniers territoires, les taux de chômage de l'ensemble des actifs de 15-64 ans sont également les plus élevés de métropole ; le chômage n'y est donc pas spécifique aux jeunes, mais reflète une situation globalement plus défavorable du marché du travail.

Au niveau national, le taux de chômage des jeunes diplômés du supérieur (14 %) est

nettement plus faible que celui des **sortants du secondaire** (32 %). Dans les DOM, les jeunes diplômés du supérieur ont un taux de chômage nettement plus élevé que la moyenne nationale en Guadeloupe (27 %), Martinique (25 %) et à La Réunion (24 %) ; ce n'est pas le cas en Guyane (14 %), qui compte toutefois peu de jeunes actifs diplômés du supérieur (16 %). En métropole, c'est en Provence-Alpes-Côte d'Azur (16 %), en Occitanie (17 %) et en Corse (17 %) que les jeunes actifs diplômés du supérieur peinent le plus à trouver un emploi. En revanche, dans les Hauts-de-France, ces derniers disposent aussi souvent d'un emploi qu'au niveau national, alors que la région est celle de métropole où les jeunes actifs ont, tous diplômés confondus, le plus de difficultés à trouver un emploi. Les écarts de taux de chômage entre les régions sont quant à eux un peu plus marqués pour les jeunes actifs sortant de l'enseignement secondaire.

La qualification des emplois occupés par les jeunes de 15 à 29 ans varie également selon les régions. En Corse, seuls 26 % des jeunes en emploi occupent une profession intermédiaire ou un poste de cadre, contre 38 % au niveau national. Dans les DOM, si les jeunes sont plus souvent au chômage, ceux qui travaillent ont des emplois presque aussi qualifiés qu'en métropole. Par ailleurs, l'Île-de-France se distingue : 53 % des jeunes actifs occupés de 15-29 ans y sont cadres ou exercent une profession intermédiaire, en lien notamment avec la plus forte présence dans cette région de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les actifs. ■

Définitions

Actifs : ils regroupent les actifs occupés et les chômeurs.

Chômage au sens du recensement : il comptabilise toute personne (inscrite ou non à Pôle emploi) qui répond simultanément à quatre conditions : déclare comme situation principale « chômage », « études ou stage non rémunéré », « retraite ou préretraite », « femme ou homme au foyer » ou « autre situation » (hors « emploi », « apprentissage sous contrat ou stage rémunéré ») ; déclare ne pas travailler actuellement ; déclare rechercher un emploi ; est âgée de 14 à 70 ans. La définition du chômage au sens du recensement diffère de celle du Bureau international du travail (BIT).

Sortants du secondaire : non diplômés ou au plus diplômés du brevet des collèges (aujourd'hui appelé diplôme national du brevet), d'un CAP, d'un BEP ou d'un baccalauréat.

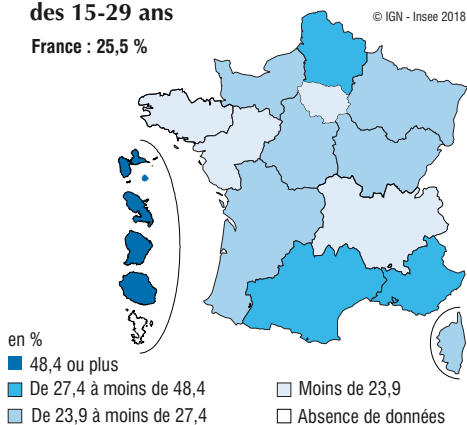
Pour en savoir plus

- « Emploi et chômage dans les nouvelles régions depuis la crise », *Insee Focus* n° 40, novembre 2015.

Situation des jeunes sur le marché du travail par région 2.12

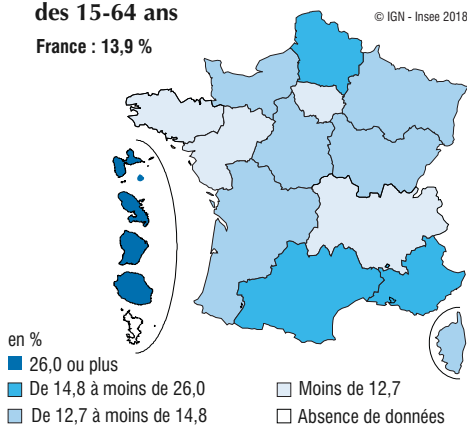
1. Taux de chômage au sens du recensement des 15-29 ans

France : 25,5 %



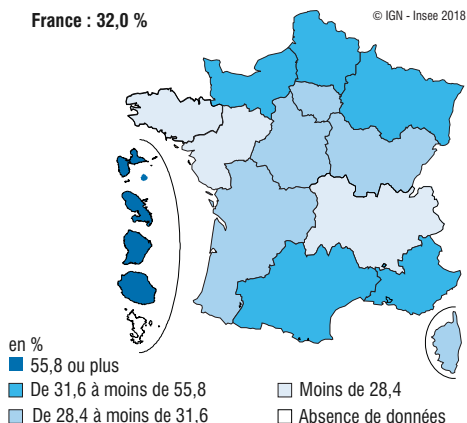
2. Taux de chômage au sens du recensement des 15-64 ans

France : 13,9 %



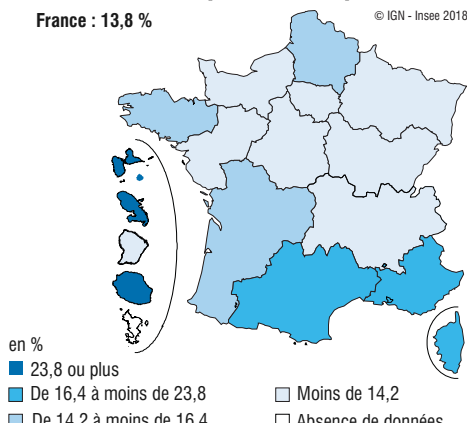
3. Taux de chômage au sens du recensement des 15-29 ans sortants du secondaire

France : 32,0 %



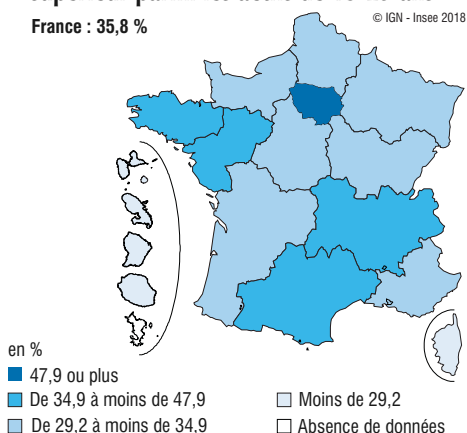
4. Taux de chômage au sens du recensement des 15-29 ans diplômés du supérieur

France : 13,8 %



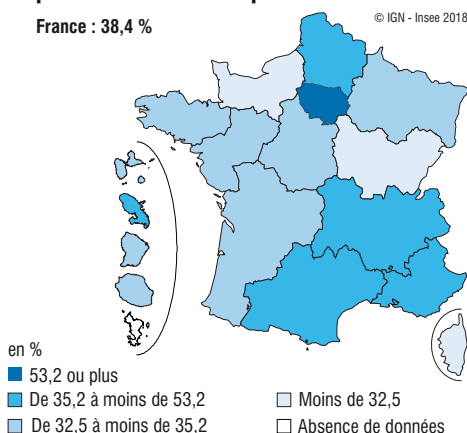
5. Part des diplômés de l'enseignement supérieur parmi les actifs de 15-29 ans

France : 35,8 %



6. Part des cadres et professions intermédiaires parmi les actifs occupés de 15-29 ans

France : 38,4 %



Champ : France hors Mayotte, actifs non inscrits dans un établissement d'enseignement. Champ restreint aux seuls actifs occupés pour la figure 6.
Source : Insee, RP 2014, exploitation complémentaire.

2.13 Emploi et chômage des jeunes, comparaisons européennes

En 2016, le **taux d'activité** en France des 15-29 ans est de 53,4 %, soit 3,1 points de moins que la moyenne de l'Union européenne (UE). Cet écart provient d'un moindre taux d'emploi, la **part de chômeurs** parmi les jeunes y étant supérieure à la moyenne européenne (9,9 % contre 8,3 %). D'un autre côté, la part de jeunes qui ne sont ni en emploi ni en formation (**NEET**) est très proche en France et dans l'UE (14,4 % contre 14,2 %). Les situations vis-à-vis de l'emploi et du chômage sont très contrastées selon les pays. En Allemagne, en Autriche, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves, le taux d'activité des 15-29 ans est supérieur à celui de la France et les parts de chômeurs et de NEET y sont inférieures. L'Italie, l'Espagne et la Grèce sont dans des situations inverses.

Concernant le taux d'activité, la position de la France par rapport à la moyenne européenne diffère selon l'âge. Avec des études relativement longues et se cumulant peu souvent avec un emploi, le taux d'activité des 15-24 ans est nettement plus faible en France que dans l'ensemble de l'UE (- 4,6 points en 2016). En revanche, pour les 25-29 ans, âges auxquels peu de jeunes sont encore en études, le taux d'activité est plus élevé en France (+ 3,0 points). En Allemagne, où l'apprentissage est très développé, et au Danemark, où de nombreux jeunes effectuent des « petits boulots » pendant leurs études, le taux d'activité des

15-24 ans est nettement supérieur à celui de la France, alors qu'il est inférieur pour les 25-29 ans. En France comme dans l'ensemble de l'UE, le taux d'activité des jeunes femmes est sensiblement inférieur à celui des jeunes hommes (dans les deux cas, - 7 points en 2016 pour les 15-29 ans). Ces écarts de taux d'activité selon le sexe sont quasiment nuls aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves.

Les parts de chômeurs et, dans une moindre mesure, de NEET, sont plus élevées en France qu'en moyenne dans l'UE, à la fois pour les 15-24 ans (respectivement + 1,3 point et + 0,4 point) et les 25-29 ans (respectivement + 2,1 points et + 0,4 point). En France comme dans l'ensemble de l'UE, la part de jeunes femmes au chômage est inférieure à celle des jeunes hommes. À l'inverse, la part de NEET est plus élevée pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes (+ 4,1 points dans l'UE et + 2,5 points en France), en particulier chez les 25-29 ans (+ 9,8 points dans l'UE et + 7,5 points en France), âges où l'inactivité féminine est importante avec la présence d'enfants en bas âge.

Le travail à temps partiel est moins développé pour les jeunes en France (18,8 %) qu'en moyenne dans l'UE (23,8 %). Il est particulièrement répandu aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Dans la quasi-totalité des pays (hormis la Roumanie), le temps partiel est plus fréquent pour les jeunes femmes que pour les jeunes hommes. ■

Définitions

Taux d'activité, part de chômeurs : voir *annexe Glossaire*.

NEET (neither in employment nor in education or training) : personnes qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation (formelle ou non formelle). Elles sont ainsi au chômage ou inactives, hors situations de formation.

Pour en savoir plus

- « Emploi et chômage des 15-29 ans en 2015 : un jeune sur dix au chômage », *Dares Résultats* n° 016, mars 2017.
- *L'insertion professionnelle des jeunes*, Rapport Dares – France Stratégie, janvier 2017.

Emploi et chômage des jeunes, comparaisons européennes 2.13

1. Emploi et chômage des jeunes dans l'Union européenne par tranche d'âge en 2016

en %

	Taux d'activité			Part de chômeurs			Part de NEET		
	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans	Ensemble	15-24 ans	25-29 ans
Allemagne	62,1	49,2	82,5	3,8	3,5	4,4	8,8	6,6	12,3
Autriche	68,5	57,5	87,0	6,3	6,5	6,0	8,9	7,7	11,0
Belgique	48,3	28,5	84,0	6,9	5,7	9,0	13,0	9,9	18,5
Bulgarie	43,7	23,9	71,8	5,3	4,1	7,1	22,4	18,2	28,3
Chypre	57,8	36,7	87,6	12,6	10,7	15,3	17,9	15,9	20,6
Croatie	52,8	37,2	81,7	13,0	11,7	15,5	19,5	16,9	24,3
Danemark	71,4	66,2	81,9	7,9	7,9	7,7	7,4	5,8	10,6
Espagne	51,8	33,0	85,1	17,2	14,7	21,8	18,1	14,6	24,2
Estonie	59,9	43,2	82,3	6,0	5,8	6,3	13,8	9,1	20,0
Finlande	62,6	52,2	81,2	9,8	10,5	8,5	11,7	9,9	14,9
France	53,4	36,9	85,4	9,9	9,1	11,4	14,4	11,9	19,2
Grèce	46,4	24,6	84,7	17,8	11,7	28,6	22,2	15,8	33,5
Hongrie	49,7	32,3	80,6	4,5	4,2	5,1	14,1	11,0	19,5
Irlande	53,7	38,8	81,4	7,3	6,7	8,6	15,2	13,0	19,4
Italie	41,6	26,6	68,8	11,8	10,0	15,1	24,3	19,9	32,4
Lettonie	59,9	39,7	87,7	8,0	6,9	9,5	13,3	11,2	16,1
Lituanie	53,2	35,4	89,7	5,5	5,1	6,4	10,7	9,4	13,4
Luxembourg	52,2	30,7	87,0	5,5	5,8	5,1	6,8	5,4	9,2
Malte	66,7	51,6	91,2	4,9	5,8	3,5	8,8	8,6	9,2
Pays-Bas	74,8	68,2	87,5	6,4	7,4	4,6	6,3	4,6	9,6
Pologne	54,1	34,5	84,5	6,4	6,1	6,8	13,8	10,5	18,9
Portugal	51,0	33,2	86,3	10,6	9,3	13,3	12,8	10,6	17,2
République tchèque	51,5	32,0	80,8	3,8	3,4	4,5	11,1	7,0	17,2
Roumanie	47,8	28,0	79,2	6,3	5,8	7,1	20,2	17,4	24,7
Royaume-Uni	68,6	58,4	85,8	6,4	7,6	4,4	12,3	10,9	14,7
Slovaquie	52,3	32,4	83,5	8,1	7,2	9,5	15,9	12,3	21,7
Slovénie	53,4	33,7	85,3	7,8	5,1	12,2	10,9	8,0	15,7
Suède	66,3	54,8	85,6	9,0	10,4	6,7	7,1	6,5	8,0
Union européenne	56,5	41,5	82,4	8,3	7,8	9,3	14,2	11,5	18,8

Champ : jeunes de 15 à 29 ans.

Source : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail, extraction juillet 2017.

2. Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans dans l'Union européenne par sexe en 2016

en %

	Taux d'activité		Part de chômeurs		Part de NEET		Part du temps partiel		
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Ensemble	Femmes	Hommes
Allemagne	59,6	64,3	3,2	4,4	10,8	7,0	22,5	29,3	16,6
Autriche	65,6	71,2	5,1	7,4	9,4	8,4	24,7	34,2	16,0
Belgique	45,8	50,8	6,1	7,7	14,0	12,0	21,3	32,7	11,0
Bulgarie	37,2	49,8	4,0	6,6	25,8	19,1	3,5	4,4	2,9
Chypre	57,6	57,9	13,2	11,9	19,3	16,2	20,1	20,6	19,5
Croatie	48,6	56,9	12,4	13,6	19,4	19,5	7,1	9,2	5,4
Danemark	71,0	71,9	7,8	7,9	7,7	7,2	52,1	60,5	44,3
Espagne	50,2	53,3	17,0	17,5	18,7	17,4	27,5	33,7	21,8
Estonie	52,9	66,6	4,5	7,4	19,2	8,6	14,8	21,5	9,6
Finlande	61,2	63,9	9,1	10,5	12,3	11,2	30,0	38,6	21,6
France	49,9	56,8	9,0	10,7	15,6	13,1	18,8	27,5	11,0
Grèce	42,7	49,9	18,7	16,9	24,8	19,8	18,7	23,6	15,2
Hongrie	43,7	55,6	4,0	5,0	18,8	9,6	5,6	6,8	4,6
Irlande	51,9	55,5	5,8	8,9	16,0	14,5	30,8	36,5	25,2
Italie	36,5	46,4	11,1	12,5	26,3	22,4	26,1	39,4	16,6
Lettonie	56,3	63,3	6,5	9,3	13,6	12,9	9,2	11,6	7,2
Lituanie	49,0	57,1	4,4	6,6	10,7	10,8	7,3	7,9	6,8
Luxembourg	51,8	52,6	5,6	5,4	8,3	5,4	17,1	21,8	12,7
Malte	62,8	70,4	4,4	5,4	11,5	6,3	14,0	17,2	11,3
Pays-Bas	74,8	74,7	6,2	6,6	6,9	5,7	64,1	76,6	51,7
Pologne	47,4	60,4	5,6	7,1	17,1	10,7	8,4	12,3	5,5
Portugal	50,2	51,8	10,6	10,6	13,2	12,4	14,9	17,8	12,1
République tchèque	43,6	59,1	3,9	3,7	16,8	5,6	7,9	12,1	4,9
Roumanie	39,9	55,2	5,0	7,5	25,5	15,2	9,2	8,2	9,9
Royaume-Uni	65,6	71,5	5,5	7,2	14,9	9,8	27,9	36,9	19,9
Slovaquie	43,3	60,8	7,7	8,5	20,9	11,1	6,4	9,2	4,5
Slovénie	49,6	57,0	8,0	7,7	11,3	10,6	20,5	28,2	14,4
Suède	65,8	66,8	8,3	9,7	7,3	6,8	35,6	46,6	25,2
Union européenne	52,9	60,0	7,7	8,9	16,3	12,2	23,8	31,8	16,9

Champ : jeunes de 15 à 29 ans, excepté pour la part du temps partiel : jeunes de 15 à 29 ans en emploi.

Source : Eurostat à partir des enquêtes communautaires sur les forces de travail, extraction juillet 2017.